

L'évacuation de la population de Ksar El Kébir en dit long

Un révélateur des vulnérabilités climatiques du Maroc



Page 3

Les cimetières affectés par la défaillance quasi-totale de la gestion locale

Une démission manifeste des communes qui fait peu de cas de la dignité humaine



Page 2

Projet de loi sur l'organisation de la profession d'Adoul

L'USFP dit non à une réforme sans ambition



Page 4

Les cimetières affectés par la défaillance quasi-totale de la gestion locale

Une démission manifeste des communes qui fait peu de cas de la dignité humaine

Actualité



Service public obligatoire, les cimetières révèlent tout de même l'un des angles morts les plus délicats et les plus sensibles de la gouvernance locale traduisant une saturation, une gestion informelle et un sous-équipement chronique.

Le rapport 2024-2025 de la Cour des comptes met à nu des défaillances qui dépassent la simple question urbaine pour toucher au respect dû aux morts aux familles et aux valeurs fondamentales de la société.

Dans les villes comme dans les campagnes, les cimetières ne sont pas de simples équipements urbains mais constituent des lieux de mémoire, de recueillement et de spiritualité au milieu desquels se croisent et s'entremêlent le religieux, le moral et l'humain. Cependant, leur gestion relève d'une responsabilité institutionnelle bien précise : celle des collectivités territoriales. Or le rapport 2024-2025 de la Cour des comptes met en lumière une réalité préoccupante, marquée par une accumulation de dysfonctionnements et de défaillances qui traduisent l'épuisement silencieux d'un service public (pourtant) essentiel.

La pression urbaine constitue l'un des facteurs les plus manifestes de cette crise majeure. L'extension rapide des villes, la rareté du foncier et la spéculation immobilière ravageuse ont progressivement relégué les cimetières au rang

de variables d'ajustement initialement implantés dans les zones périphériques de même que nombre d'entre eux se retrouvent aujourd'hui enclavés, saturés sans possibilité d'extension. A cet égard, la Cour des comptes souligne que cette situation n'est pas seulement la conséquence de la croissance démographique, mais essentiellement d'une absence quasi-totale d'anticipation et de prévoyance. Dans la majorité des communes auditées, les besoins futurs en matière d'inhumation ne font toujours l'objet d'aucune projection sérieuse et ne sont que marginalement intégrés aux documents d'urbanisme et de planification territoriale.

Ainsi, cette planification déficiente révèle une faiblesse structurelle de la gouvernance locale. Les décisions relatives à l'ouverture, à l'extension ou à la réorganisation des cimetières sont souvent prises dans l'urgence sous la pression de situations de saturation extrême, sans études préalables ni coordination suffisante entre les différents services communaux, les agences urbaines et les autorités concernées. Aussi, une telle gestion à court terme, compromet-elle la continuité du service public et exaspère les déséquilibres territoriaux entre diverses communes.

Là-dessus, le diagnostic de la Cour des comptes est tout aussi sévère en matière d'équipement et d'entretien. Le sous-équipement chronique des cime-

tières est une constante : clôtures délabrées, voies d'accès impraticables, insuffisance voire absence d'éclairage, de points d'eau ou d'espaces d'accueil dignes pour les familles. Par ailleurs, ces carences ne sont pas anodines. Elles traduisent la faiblesse des investissements consentis par la quasi-totalité des collectivités locales et la place marginale qu'occupe ce service public au milieu des priorités budgétaires en dépit de son caractère obligatoire.

Par ailleurs, à ces insuffisances matérielles s'ajoute une gestion largement informelle. En effet, le rapport fait état de registres incomplets, parfois inexistant, d'une absence de cartographie précise des tombes et de procédures de gestion peu claires. De ce fait, cette opacité favorise des pratiques contestables, fragilise la transparence et complique toute entreprise ou tentative de modernisation ou de contrôle. Elle révèle, en somme, un déficit de professionnalisation dans la gestion d'un service pourtant hautement sensible.

Cependant, réduire la question des cimetières à une simple problématique de gestion serait une grande erreur. Car, en fait, le cimetière est un lieu sacré dans l'imaginaire collectif, un espace au milieu duquel s'expriment la pitié, le respect des morts et la solidarité entre l'ensemble des familles endeuillées. Et sa dégradation porte directement atteinte à la dignité des morts et heurte

profondément la conscience morale et religieuse de la société. Elle génère également un sentiment d'abandon et d'injustice, particulièrement dans les quartiers populaires et les communes les plus défavorisées et les moins dotées.

En filigrane, le rapport de la Cour des comptes pose une plus large question : celle de la responsabilité politique et morale des collectivités locales. La gestion des cimetières se profile comme un révélateur des limites de la gouvernance territoriale où l'absence de vision stratégique, la modicité des moyens et le manque de reddition des comptes finissent inéluctablement par lourdement affecter l'attachement social lui-même.

Face à ce constat et en tout état de cause, l'on ne peut différer la refonte de la politique funéraire qui suppose l'intégration pleine et entière des cimetières dans les politiques d'aménagement urbain, une planification fondée sur des données démographiques fiables, la professionnalisation de la gestion et un effort d'investissement à la hauteur des enjeux. Redonner ainsi aux cimetières la place qu'ils méritent dans l'action publique.

C'est, en somme, affirmer une conception de la gouvernance locale respectueuse de la dignité humaine, jusque dans sa dimension la plus intime et personnelle.

Rachid Meftah

L'évacuation de la population de Ksar El Kébir en dit long

Un révélateur des vulnérabilités climatiques du Maroc



Depuis plusieurs jours, Ksar El Kébir est devenu l'épicentre d'une crise hydrométéorologique inédite. Face à des précipitations exceptionnelles et à la montée rapide des eaux de l'oued Loukkos, consécutive au remplissage critique du barrage Oued El Makhazine (qui a dépassé 140% de sa capacité), les autorités ont déclenché une série de mesures d'urgence culminant dans la décision d'évacuer la quasi totalité de la ville. Cette situation, exceptionnelle par son ampleur, met simultanément en lumière la vulnérabilité structurelle de certains territoires marocains face aux aléas climatiques et les limites de la gestion anticipative des risques.

Evacuation généralisée

Les autorités locales ont confirmé l'option d'une évacuation généralisée, justifiée par la conjonction de plusieurs facteurs de risque : coupures d'eau et d'électricité, saturation du barrage, et prévisions météorologiques annonçant de nouvelles pluies diluviennes. Dans un premier temps, les opérations avaient ciblé les personnes sinistrées ou directement menacées, représentant environ 70% de la population, avant d'être étendues à l'ensemble de la ville. Cette escalade décisionnelle illustre une gestion de crise en mouvement, contrainte de s'adapter à la dégradation rapide des indicateurs hydriques.

Forte mobilisation

Sur le terrain, l'appareil étatique a été fortement mobilisé. Les autorités locales, la Su-

reté nationale et les Forces auxiliaires ont coordonné l'évacuation des quartiers les plus exposés – notamment Al Diwan, Al Marina, la route de Larache et Al Andalou – considérés comme particulièrement vulnérables en cas de montée brutale des eaux du Loukkos.

Des bus et autres moyens de transport ont été réquisitionnés pour transférer les habitants vers des centres d'accueil temporaires à Ksar El Kébir, Larache et Tanger, avant un redéploiement vers d'autres villes jugées plus sûres dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Dans le même temps, l'usage de haut parleurs, de véhicules de police et d'unités mobiles de soutien logistique (notamment pour l'approvisionnement en pain) témoigne d'un effort pour maintenir un minimum de continuité sociale dans un contexte de déplacement massif et précipité.

Cumul pluviométrique hors norme

Sur le plan hydrologique, la crise actuelle est le produit d'un cumul pluviométrique hors norme. Le barrage Oued El Makhazine a reçu, entre le 1er septembre et le 1er février, près de 845 millions de mètres cubes d'eau, dont plus de 500 millions en une seule semaine. Malgré des lâchers préventifs enclenchés dès le 24 janvier, le niveau de la retenue a continué de grimper, jusqu'à rendre quasi inévitable l'augmentation des débits vers l'oued Loukkos et le risque d'inondations majeures, estimées à plus de cinq mètres dans

certains secteurs urbains. Cette séquence met en évidence un dilemme classique de la gestion des barrages en période de dérèglement climatique : garantir la sécurité hydrique du pays en maximisant le stockage, tout en préservant des marges de manœuvre suffisantes pour absorber les épisodes extrêmes.

Fragilités d'un modèle d'aménagement

L'épisode de Ksar El Kébir ne peut cependant être lu comme un simple accident météorologique. Il s'inscrit dans un continuum de phénomènes extrêmes observés depuis plusieurs mois (pluies intenses, chutes de neige importantes en décembre 2025) et révèle les fragilités d'un modèle d'aménagement qui a parfois sous-estimé l'urbanisation de zones inondables, la dépendance à quelques grands ouvrages hydrauliques et l'insuffisante préparation des populations aux scénarios de crue majeure. La suspension des cours décidée par le ministère de l'Éducation nationale dans plusieurs provinces, la mobilisation de l'armée et la montée rapide des volumes stockés dans les barrages rappellent que le pays entre dans une phase où s'alternent sécheresses prolongées et épisodes pluvieux violents, rendant obsolètes les référentiels climatiques passés.

Enjeux et défis

D'un point de vue analytique, la gestion de cette crise pose au moins trois enjeux. D'abord, l'enjeu de la planification du risque : la décision d'évacuer une ville de plus de

100.000 habitants, même de manière progressive, montre que les scénarios de crue extrême n'étaient pas suffisamment intégrés dans l'urbanisme et la préparation civile. Ensuite, l'enjeu de la justice territoriale : ce sont souvent les quartiers les plus vulnérables socialement qui se trouvent en zone d'expansion de crue, ce qui interroge la manière dont les choix d'implantation et d'infrastructure ont été opérés. Enfin, l'enjeu de la gouvernance climatique : la séquence actuelle pourrait constituer un électrochoc politique, incitant à repenser la gestion des barrages, des oueds et des plaines inondables dans un cadre de transition climatique où l'exception tend à devenir la norme.

Gestion essentiellement réactive

En définitive, la situation de Ksar El Kébir fonctionne comme un révélateur. Elle montre la capacité de l'État à mobiliser rapidement des moyens humains et logistiques importants, mais aussi les limites d'un modèle de gestion essentiellement réactif, déclenché en aval de la crise plutôt qu'en amont. Pour les années à venir, la question centrale ne sera pas seulement de répondre à l'urgence, mais de transformer cette expérience en levier de refonte des politiques d'aménagement, de prévention des risques et de sensibilisation des populations, afin que l'évacuation totale d'une ville ne soit plus l'ultime outil de gestion du climat, mais l'exception absolue.

Hassan Bentaleb

Projet de loi sur l'organisation de la profession d'Adoul

L'USFP dit non à une réforme sans ambition



Le projet de loi portant organisation de la profession d'Adoul a été adopté par la Chambre des représentants. Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie a fait le choix assumé de voter contre ce texte qu'il considère éloigné des ambitions de réforme attendues dans un secteur aussi sensible et structurant pour la société marocaine.

Au nom du groupe parlementaire de l'USFP, la députée Malika Zkhennini a livré une lecture lucide et sévère d'un

texte présenté comme réformateur mais qui, dans les faits, n'a pas opéré la rupture nécessaire avec les dysfonctionnements structurels que connaît la profession. Pour l'opposition ittihadie, la réforme annoncée s'est arrêtée à mi-chemin, sans porter la vision ambitieuse qu'exige une profession au cœur de la sécurité juridique, contractuelle et sociale des Marocains.

La profession d'Adoul traverse la vie quotidienne des citoyens, de l'acte fondateur de la famille aux transactions

patrimoniales les plus sensibles. Elle n'est pas un simple maillon administratif, mais un garant historique des droits, de l'honneur et de la filiation. C'est précisément cette centralité qui rend incompréhensible l'absence d'un choix clair en faveur d'une reconnaissance pleine de sa fonction notariale.

Le refus de consacrer l'appellation de notariat adoulaire, pourtant largement partagée au sein de la représentation nationale, affaiblit l'identité de la profession et entretient une concur-

rence stérile avec le notariat moderne, au lieu d'un équilibre fondé sur l'égalité et la complémentarité.

Sur le fond, le texte adopté ne répond pas aux exigences constitutionnelles d'égalité des chances entre les différents systèmes de notariat, ni aux impératifs contemporains de transparence financière et de protection des citoyens. Les engagements liés à la sécurisation des fonds confiés aux professionnels sont restés lettre morte, tout comme les promesses d'un cadre clair permettant aux Adouls d'assumer pleinement leur rôle dans des opérations à fort enjeu économique et social.

Le projet soulève également des inquiétudes en matière d'accès à la profession, en revenant sur des acquis liés à la reconnaissance des compétences académiques nationales. Quant à la responsabilité professionnelle, si son renforcement est légitime, l'absence de distinction entre faute grave et erreur mineure expose la profession à une insécurité juridique préoccupante.

En votant contre ce texte, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie assume un positionnement politique cohérent et responsable. Ce vote n'exprime en aucun cas un rejet du principe de la réforme, mais bien le refus d'une réforme dépourvue de vision et privée de l'élan nécessaire pour revaloriser la profession d'Adoul. Une occasion manquée de hisser cette profession à la hauteur de son histoire, de son rôle social déterminant et des attentes légitimes des Marocains.

M.O

La Chambre des conseillers clôturera la première session de l'année législative 2025-2026

La Chambre des conseillers a clôturé, mardi, la première session de l'année législative 2025-2026 de la onzième législature (2021-2026).

Intervenant à cette occasion, le président de la Chambre, Mohamed Ould Errachid, a passé en revue les principaux axes du bilan des travaux de cette institution au cours de cette session, tant au niveau de la législation que du contrôle, de l'évaluation des politiques publiques et des relations institutionnelles, tout en s'arrêtant sur les résultats tangibles de la diplomatie parlementaire menée par la Chambre, qui ont contribué, selon lui, de manière effective au renforcement de la position du Royaume aux niveaux régional et international, ainsi qu'à la défense de ses causes nationales justes.

Dans ce cadre, M. Ould Errachid a fait savoir que la Chambre a adopté, lors de 12 séances législatives, un total de 17 projets de loi portant sur des thématiques qui revêtent une priorité particulière liées à l'intérêt général, dont trois projets de lois organiques et quatre projets de lois ordinaires examinés

en deuxième lecture, en plus de quatre projets de loi transmis en priorité à la Chambre conformément aux dispositions de l'article 78 de la Constitution.

Il s'est aussi félicité de l'engagement des membres de la Chambre à assumer un rôle législatif efficace et productif concernant l'ensemble des textes soumis, ce qui se reflète notamment dans le bilan des amendements présentés au cours de cette session, ainsi que dans les résultats notables enregistrés par les commissions permanentes.

M. Ould Errachid a précisé que le nombre d'amendements proposés par les membres de la Chambre s'est élevé, durant cette session, à 1.222, dont 271 ont été adoptés et 595 retirés, et ce dans le cadre de l'interaction avec les explications fournies et de la consolidation de l'approche consensuelle concernant la formulation des textes législatifs d'intérêt général, alors que 356 amendements ont été rejetés par vote.

S'agissant des travaux des commissions permanentes, il a indiqué que celles-ci ont tenu 72 réunions au cours de cette session,

totalisant près de 240 heures de travail, qui ont été consacrées principalement aux travaux législatifs, outre l'organisation de journées d'étude sur des questions relevant de leurs compétences, avec la participation de professionnels, d'universitaires ainsi que de certaines institutions constitutionnelles.

Concernant les séances plénières, la Chambre a tenu 34 séances au cours de cette session, dont trois séances conjointes avec la Chambre des représentants, notamment la séance plénière conjointe tenue le 3 novembre 2025 pour débattre de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies concernant la question du Sahara marocain.

La Chambre a également tenu 14 séances hebdomadaires consacrées aux questions orales, durant lesquelles 25 départements gouvernementaux ont été interpellés, a dit M. Ould Errachid, ajoutant que les questions sociales ont occupé la majeure partie dans les débats des conseillers, à travers le suivi continu des résultats des dialogues sociaux sectoriels, outre les dossiers

relatifs aux réformes des régimes de retraite, à la lutte contre le chômage des jeunes, à la valorisation du travail domestique des femmes et aux politiques publiques destinées à la jeunesse.

M. Ould Errachid a souligné que la Chambre des conseillers a poursuivi, grâce à l'engagement actif de ses composantes, le renforcement de la coopération parlementaire bilatérale et multilatérale au sein des différents espaces géopolitiques, en parfaite harmonie avec les fondements de la diplomatie nationale, en vue de défendre les causes stratégiques et vitales du Royaume, au premier rang desquelles figure la cause nationale.

La Chambre des conseillers poursuivra ses initiatives en matière de diplomatie parlementaire lors d'importantes échéances et rencontres bilatérales et multilatérales s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique du mi-mandat 2024-2027, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a-t-il affirmé.

Zineb El Adoui : Les affaires relatives à la discipline budgétaire et financière concernent des erreurs de gestion et ne portent pas atteinte à l'intégrité des personnes concernées

Le Premier président de la Cour des comptes, Mme Zineb El Adoui, a affirmé, mardi, que les affaires relatives à la discipline budgétaire et financière concernent des erreurs de gestion et ne portent pas atteinte à l'intégrité des personnes concernées, estimant que les préjudices liés à la perception de la corruption ne sont pas moindres que ceux liés à la corruption elle-même.

Mme El Adoui, qui présentait le bilan des activités juridictionnelles des tribunaux financiers devant les Chambres des représentants et des conseillers, a mis l'accent sur l'impératif d'éviter toute interprétation erronée ou exploitation irresponsable des travaux de ces tribunaux, précisant que les affaires de discipline financière concernent des fautes de gestion et ne portent pas atteinte à la probité des personnes et que les juridictions financières se situent entre la sanction et la poursuite pénale.

Elle a rappelé que les missions fondamentales des juridictions financières consistent à contribuer à l'amélioration de la gestion des affaires publiques et à tirer vers le haut la qualité des services rendus aux citoyens et aux acteurs économiques, relevant que, conformément à la Constitution du Royaume, ces juridictions peuvent, le cas échéant, prononcer des sanctions à l'encontre de tout manquement aux règles régissant les opérations de recettes et de dépenses des organismes soumis à leur contrôle.

Mme El Adoui a également mis en lumière plusieurs aspects importants liés à l'exercice de la compétence en matière de discipline budgétaire et financière, notamment dans un contexte marqué par l'organisation prochaine d'échéances électorales, soulignant la nécessité de prévenir toute interprétation inappropriée ou non objective de l'exercice de cette compétence, et d'atténuer contre les risques d'une exploitation irresponsable des conclusions des travaux de la Cour des comptes et des Cours régionales des comptes.

A cet égard, elle a insisté sur l'importance de remplacer les dossiers examinés par les juridictions financières dans leur cadre objectif et de les distinguer clairement des infractions financières relevant de la compétence de la justice pénale, notant que les manquements examinés par les juridictions financières ne signifient pas l'existence de détournement ou de dilapidation des deniers publics, et ne portent, ainsi, pas atteinte

à l'intégrité des personnes concernées.

Il peut s'agir, poursuit-elle, dans de nombreux cas, d'erreurs de gestion commises sans mauvaise foi, résultant d'une mauvaise application des dispositions légales en vigueur, du non-respect de certaines règles et procédures de gestion des deniers publics ou encore d'un manquement au devoir de supervision, relevant que ces situations ne constituent pas des infractions pénales.

Mme El Adoui a expliqué que la saisine des juridictions financières obéit à un processus rigoureux et documenté, fondé sur plusieurs principes, notamment le respect de la procédure contradictoire et la collégialité des décisions, ainsi que sur une analyse objective des causes qui ont conduit aux faits relevés.

Elle a aussi fait savoir que les juridictions financières prennent en considération, dans l'exercice de leur compétence en matière de discipline budgétaire et financière, une approche fondée sur l'équilibre entre le coût de la procédure et les enjeux financiers liés aux faits, tout en veillant à assumer pleinement leurs rôles préventif et pédagogique auprès de l'ensemble des intervenants et à épuiser tous les mécanismes que la loi leur confère.

Cette approche a permis de générer un impact financier estimé à plus de 629 millions de dirhams, résultant des mesures prises par de nombreux organismes publics en réaction aux observations et recommandations des juridictions financières, et ce, même avant l'engagement des procédures visant à engager la responsabilité.

Elle a également évoqué la problématique de la perception de la corruption, soulignant que les dommages et les conséquences liés à cette perception ne sont pas moins graves que ceux de la corruption elle-même lorsqu'elle est exagérée.

Elle a, à cet égard, relevé certains phénomènes observés par les juridictions financières en matière de représentations entourant la corruption, notant que toute mission de contrôle est parfois interprétée comme visant l'audit de crimes financiers.

Concernant la procédure contradictoire lors des missions de contrôle, elle a indiqué que des observations préliminaires figurant dans des rapports provisoires, à caractère temporaire, font parfois l'objet de fuites déléguées et de mauvaises foi depuis les organismes contrôlés, alors que les rapports définitifs, après prise en compte des ré-



ponses des parties concernées, peuvent ne plus contenir une grande partie des éléments divulgués.

Mme El Adoui a précisé que lorsque les Chambres sectorielles de la Cour ou les Cours régionales des comptes constatent des indices d'actes susceptibles de constituer des infractions financières, ceux-ci font l'objet d'une étude objective et d'une délibération par les instances avant d'être transmis au Ministère public près les juridictions financières.

A ce titre, elle a indiqué que le procureur général du Roi près la Cour des comptes a déféré au procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, du 1er janvier 2024 à fin septembre 2025, un total de 20 dossiers concernant des faits susceptibles d'entraîner des poursuites pénales.

Ces dossiers, a-t-elle signalé, concernent 20 organismes, répartis entre six organismes publics de l'Etat, treize collectivités territoriales (soit 0,8% des 1.590 collectivités territoriales) et une association. Ainsi, le nombre total de dossiers pénaux transmis entre 2021 et 2025 s'élève à 55 dossiers, soit une moyenne de 11 dossiers par an.

Selon les données communiquées par le procureur général du Roi près la Cour de cassation, six dossiers ont donné lieu à des décisions définitives, cinq sont en cours de jugement, six sont au stade d'instruction, 34 en phase d'enquête, tandis que quatre dossiers ont été classés.

S'agissant des plaintes déposées auprès des parquets par des associations ou des personnes durant la période 2019-2026, leur nombre total s'élève à 31 plaintes, dont 30 ont été classées sans suite, tandis qu'une seule est toujours en cours d'instruction.

Quant aux plaintes transmises à la Cour des comptes par la présidence du Ministère public dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord conclu le 30 juin 2021 entre le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, la présidence du Ministère public et la Cour des comptes, leur nombre a atteint 79 plaintes entre le 1er janvier 2024 et fin décembre 2025, dont seules deux plaintes, après examen, contenaient des éléments susceptibles d'engager la responsabilité des personnes mises en cause : l'une portant sur des faits à caractère pénal et l'autre sur des faits relevant de la discipline budgétaire et financière.

Mme El Adoui a souligné que la majorité des plaintes reçues par les juridictions financières ne donnent lieu ni à la programmation de missions d'audit ni à des saisines internes ou externes, notant que sur environ 3.462 plaintes reçues entre le 1er janvier 2024 et fin décembre 2025, seules 15,7% ont conduit à la proposition de missions de contrôle de gestion, 1,8% à l'activation de procédures de discipline budgétaire et financière, tandis que la proportion des plaintes susceptibles d'entraîner une saisine de la justice pénale reste inférieure à 1%.

Le commandant de l'US AFRICOM souligne l'excellent niveau de la coopération militaire avec le Maroc

Le commandant du Commandement américain pour l'Afrique (US AFRICOM), le général d'armée Dávin Anderson, a mis en avant, mardi, l'excellent niveau de la coopération avec le Maroc, pays qui abrite chaque année le plus grand exercice militaire conjoint avec les Etats-Unis sur le continent, l'African Lion.

S'exprimant lors d'un briefing virtuel axé sur les priorités de l'AFRICOM, organisé à l'initiative de l'Africa Media Hub relevant du Département d'Etat américain, M. Anderson a relevé que l'édition 2026 de l'exercice militaire African Lion revêt une dimension particulière, au moment où les Etats-Unis célèbrent cette année le 250e anniversaire

de leur indépendance.

En tant que premier pays à avoir reconnu l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, "le Maroc nous a accompagnés à chaque étape (...) et c'est donc une chance de pouvoir mener cet exercice ici", a dit le commandant de l'US AFRICOM.

"Je pense qu'il est aussi important de continuer à innover.

C'est pourquoi l'African Lion rassemble 19 pays africains, six pays européens, ainsi que certains pays d'Amérique du Sud et du Moyen-Orient", ce qui illustre, selon le haut responsable militaire américain, l'ampleur de la coopération multilatérale en matière de sécurité au niveau du continent.

A cet égard, le général Anderson a affirmé que le Maroc

constitue un "excellent partenaire" des Etats-Unis mais aussi pour d'autres partenaires africains, mettant en avant les efforts du Royaume en matière de lutte contre le terrorisme et d'autres menaces aux niveaux régional et international, et sa volonté de hisser davantage ses capacités afin de faire face, de manière concertée, à ces menaces.

L'impact des droits de douane imposés par Trump sur l'Amérique latine

Horizons

Un an après le début du second mandat du président américain Donald Trump, ses menaces commerciales se sont avérées plus modérées dans la pratique que la guerre tarifaire généralisée que beaucoup avaient initialement anticipée. Au lieu de cela, son administration a utilisé les droits d'importation élevés comme tactique de négociation, comme le démontrent les nombreux reports et exemptions. Si le taux tarifaire effectif moyen sur les importations américaines a fortement augmenté, passant de 1,5% en 2022 à 17% en 2025, l'impact de l'annonce des droits de douane « Liberation Day » faite par Trump en avril dernier a été plus modéré que prévu.

Les économies d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) s'en sont relativement bien sorties jusqu'à présent, leurs exportations vers les États-Unis étant soumises à un tarif effectif moyen d'environ 10%. Cela peut s'expliquer par les liens commerciaux de longue date entre la région et les États-Unis, qui restent le principal partenaire commercial de l'ALC : près de 44% des exportations totales de l'ALC en 2023 étaient destinées aux États-Unis, qui représentaient environ 31% de ses importations totales cette année-là.

Derrière ces moyennes se cachent néanmoins des différences marquées en termes d'exposition commerciale et de composition des exportations. Le Mexique et les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes sont plus exposés au marché américain que leurs homologues sud-américains. Alors que les exportations de la région ALC vers les États-Unis sont fortement orientées vers les produits agricoles, les produits alimentaires et les matières premières, le Mexique représente la majeure partie des exportations manufacturières de la région, en particulier les véhicules et les pièces automobiles, en raison de sa profonde intégration industrielle avec les États-Unis.

Le taux moyen effectif des droits de douane américains pour l'ALC, qui est faible par rapport aux droits d'environ 20% imposés aux principales économies manufacturières d'Asie du Sud-Est, sous-estime la diversité des résultats dans la région. Les pays de l'ALC ont été soumis à des régimes tarifaires très différents, allant de taux « réciprocques » largement définis, généralement compris entre 10 et 15%, à des mesures très ciblées touchant des pays et des produits spécifiques.

Les droits de douane effectifs moyens les plus élevés s'appliquent au Brésil (environ 33%, bien qu'à un moment donné, il ait été soumis à des droits de douane pouvant atteindre 50% sur certaines exportations), à l'Uruguay (20%) et au



Nicaragua (18%). Le Mexique, en revanche, a été soumis à un tarif moyen effectif beaucoup plus faible, environ 8%, car plus de 85% de ses exportations sont conformes à l'accord entre les États-Unis, le Mexique et le Canada et sont donc exemptées du tarif de 25% annoncé en mars 2025 (bien que l'accord soit révisé cette année). Plusieurs pays d'Amérique du Sud ont également été soumis à des droits de douane inférieurs à la moyenne, en raison de la part importante de leurs exportations – telles que les cathodes de cuivre, l'étain et le pétrole – qui bénéficient d'exemptions.

Il est rapidement apparu que Trump considérait les droits de douane comme un outil de coercition efficace. À la fin de l'année dernière, l'administration a supprimé les droits de douane sur certaines exportations en provenance d'Argentine, d'Équateur, du Guatemala et du Salvador dans le cadre d'accords bilatéraux qui accordent aux entreprises américaines un meilleur accès au marché. Les concessions que les États-Unis ont cherché à obtenir de leurs partenaires commerciaux ont cependant toujours dépassé le domaine commercial pour s'étendre à d'autres domaines, notamment la lutte contre la drogue, l'alignement géopolitique et les développements politiques internes sensibles.

Par exemple, en mars 2025, Trump a déclaré que les États-Unis pourraient imposer des droits de douane de 25% sur les importations en provenance de tout pays ayant acheté du pétrole vénézuélien, à mettre en œuvre à la discrétion du secrétaire d'État. L'administration a ensuite annoncé des droits de

douane de 50% – parmi les plus élevés qu'elle ait jamais imposés – sur une série d'exportations brésiliennes, explicitement pour des raisons politiques : Trump voulait faire pression sur le pays pour qu'il mette fin aux poursuites contre l'ancien président Jair Bolsonaro. L'action du Congrès et les négociations qui ont suivi ont considérablement atténué ces droits de douane, avec des allègements accordés sur plusieurs produits agricoles.

La stratégie de Trump, qui consiste à prendre des mesures unilatérales suivies de négociations bilatérales, dans lesquelles la politique tarifaire est utilisée comme moyen de pression, reflète une tendance mondiale à utiliser les outils économiques comme arme pour atteindre des objectifs géopolitiques plus larges. Les effets inégaux de cette approche, qui touche principalement des secteurs tels que les pièces automobiles, l'acier, l'aluminium, le café et les produits agricoles, ont suscité des réponses stratégiques et une reconfiguration des échanges commerciaux dans toute la région ALC. Les contestations judiciaires des droits de douane imposés par Trump, sur lesquelles la Cour suprême des États-Unis devrait se prononcer dans les prochains mois, ont ajouté une couche supplémentaire d'incertitude.

Cette incertitude a réduit les investissements directs étrangers dans la région ALC, les annonces de projets d'IDE ayant fortement diminué au premier semestre 2025, en particulier dans les secteurs qui dépendent des exportations vers les États-Unis. Dans le même temps, si les exportations vers les États-Unis ont temporairement augmenté lorsque les entreprises américaines

ont anticipé leurs achats avant la hausse prévue des droits de douane, les flux commerciaux s'adaptent à la nouvelle réalité. De plus, les droits de douane effectifs relativement plus bas de la région ALC ont créé des opportunités de détournement des échanges commerciaux des économies d'Asie du Sud-Est dans des secteurs tels que l'habillement, les dispositifs médicaux et l'agro-industrie.

La guerre commerciale menée par l'administration Trump n'a pas été aussi préjudiciable pour l'ALC que ce que l'on craignait. L'incertitude persistante a toutefois eu des répercussions profondes sur les investissements, les décisions d'approvisionnement et les relations commerciales à long terme. La plupart des économies de la région, qui ont peu de moyens pour s'opposer aux États-Unis ou prendre des mesures de rétorsion, ont commencé à rechercher la stabilité ailleurs en diversifiant leurs activités.

Les arguments en faveur de la diversification, tant en termes de commerce extrarégional qu'intrarégional, n'ont jamais été aussi forts. Le nouvel accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur souligne les avantages potentiels d'une intégration plus profonde avec des partenaires fiables. Aujourd'hui, les pays de la région ALC doivent se tourner les uns vers les autres et vers les marchés amis en dehors de la région afin de continuer à se prémunir contre une politique commerciale américaine de plus en plus imprévisible et des conditions commerciales mondiales incertaines.

Par Eugenia Andreasen
Professeure adjointe d'économie
à l'Université du Chili

Portrait



Laura Fernandez, partisane de la fermeté contre le crime, élue présidente du Costa Rica

Partisane de la manière forte contre le crime sur le modèle du président salvadorien Nayib Bukele, la politologue de droite Laura Fernandez, qui a reven-

diqué sa victoire dimanche à la présidentielle au Costa Rica, a promis de faire de la lutte contre la criminalité sa priorité.

Âgée de 39 ans, Mme Fernandez est l'héritière politique du président sortant, le conservateur Rodrigo Chaves, lui aussi admirateur de Bukele. Elle a dirigé deux ministères au sein du gouvernement de son mentor, au pouvoir depuis 2022.

Pour endiguer la violence liée au narcotrafic dans un pays longtemps considéré parmi le plus sûr de la région, celle qui se décrit comme la "candidate de la continuité" promet d'achever la construction d'une prison de haute sécurité inspirée du Centre de confinement du terrorisme (Cecot) de M. Bukele, d'alourdir certaines peines ou même de suspendre des droits dans les zones en proie au crime, à l'image d'un Salvador placé sous un long régime d'exception.

"Vous pouvez être sûr que (...) la sécurité restera l'une des principales priorités" du gouvernement, a-t-elle promis au président salvadorien dans un vidéo durant la campagne électorale.

Ce dernier l'a immédiatement félicitée par téléphone dimanche soir, dès les premiers résultats.

Ses opposants la taxent d'"opportu-

nisme" pour avoir adopté ce modèle Bukele, très populaire dans de nombreux pays d'Amérique latine pour avoir mis fin à la violence des gangs mais dénoncé par des défenseurs des droits humains pour ses dérives, des détentions arbitraires et des actes de torture.

Mme Fernandez espère par ailleurs disposer d'une majorité parlementaire pour pouvoir opérer des changements au sein du pouvoir judiciaire, que Rodrigo Chaves tient pour responsable de l'augmentation de la criminalité liée au trafic de drogue.

Une pâle copie

Née à Puntarenas, port du Pacifique frappé par le narcotrafic, Laura Fernandez a adopté le style sarcastique et frontal du président Chaves.

Cette spécialiste des politiques publiques a affirmé pendant la campagne ne pas vouloir "se battre avec les cochons" pour ne pas finir couverte de boue.

"Son ton est grossier et populiste, une pâle copie du président", a moqué Laura Chinchilla, première femme présidente du Costa Rica qui avait également remporté l'élection dès le premier tour en 2010.

Mme Fernandez sera la deuxième femme à gouverner le Costa Rica.

Ses adversaires affirment qu'elle n'est qu'une marionnette et que c'est son mentor qui gouvernera en coulisses.

Ils redoutent également qu'elle tente de modifier la Constitution pour que le président sortant soit autorisé à se représenter dans quatre ans, ce qui est actuellement interdit par la loi.

Vision conservatrice

Fille d'un agriculteur et d'une enseignante, Mme Fernandez raconte avoir été élevée au milieu des vaches et des oies et avoir aidé à emballer des clous dans une quincaillerie familiale de San José pendant ses vacances scolaires.

Amatrice de pêche, de cuisine et de course à pied, elle se définit comme "libérale sur le plan économique et conservatrice sur le plan social".

Son programme prévoit d'ailleurs la vente d'actifs de l'État.

Catholique ayant étudié dans un collège de religieuses, elle s'est mariée et a une petite fille de trois ans.

"Si vous êtes favorable à l'avortement, à l'euthanasie et que vous pensez que la famille n'est pas importante, passez votre chemin", affirme-t-elle.



La présidente promet d'achever la construction d'une prison de haute sécurité inspirée du Centre de confinement du terrorisme (Cecot) de M. Bukele, d'alourdir certaines peines ou même de suspendre des droits dans les zones en proie au crime

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

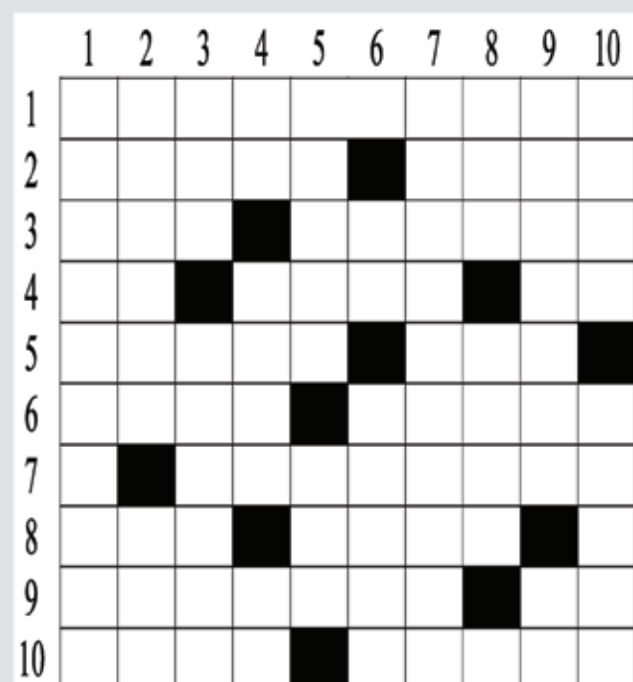
CHANTE VICTOIRE	DONNER	COBALT COMPRIS	RÉSIDU	EXERCICE PHYSIQUE	ACQUIT- TEMENT	SAC EN PRIME	EXPRES- SION
EN VENTE		EN AOÛT		POURRI	À L'ENVERS: BLET		
ROMAINS		MISES EN TERRE EN APNÉE		QUARTIER DE PARME	VIGNOBLE	PRÉPOSI- TION EN CRUE	
FOUDRO- YÉ							
BUTE			PERSONNE BAVARDE	PETIT MUR			PROTÉGÉ
TÊTE DE TSIGANE		FEMME AIMÉE	RABÂCHE	PETIT RUISSEAU		LETTRES DE BRECHT	
DÉTOUR- NÉE		PARIES COUCHER EN JOUE			GRECQUE GRECQUE	ELLE A LA TAILLE FINE	
				ÉTRIFIÉ			
PIRE	EN PARTIE FIN DE MALADIE		AVEC LES POULES	TROISIÈME NOTE		ULTRA- VIOLET	
		TRACTE			QUARTIER DE CAEN	FIN D'ANNÉE	
ROBERT				SODIUM		EN PREMIER	
À L'ENVERS: NOTE		ESSAIE				ANNONCE UNE SUITE	

Solution mots flechés d'hier

DANS LA PRODIGE	CHASSE AU LOUP	POUR LE LOUP	RECHER- CHER	F	RECOU- VRE	FIN DE VERBE	CURE BRUSE	D	VILLE DU MORIC	SUCCES- SION
C	O	N	C	R	E	T	E	M	E	N
A <td>R</td> <td>E</td> <td>M</td> <td>U</td> <td>N</td> <td>E</td> <td>R</td> <td>E</td> <td>A</td> <td>R</td>	R	E	M	U	N	E	R	E	A	R
P	A	R	T	I	E	N	A	R	N	A
A	B	O	M	I	N	A	T	I	O	N
N	S	S	I	C	E	N	C	R	S	
T	I	N	E	S	O	S	A	A	M	
S	E	E	N	S	A	C	H	A	I	
Z	A	Z	O	U	E	U	A	N	S	
T	F	R	O	M	T	O	N	S		
E	R	E	R	E	R	P	I			
Q	U	A	R	K	N	U	M	E	R	O
R	E	P	A	R	T	I	T	I	O	N

Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah Responsable des ressources humaines Atika Rachdi	Directeur artistique Fouad Ezzafir Service technique Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rebane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmaridi Révision Abdelmoumen Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa Photographe Ahmed Laarak Libération Quotidien (6j/7) Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc	E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72 Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gabs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadadi Rkia Ait Dahman Siham Zaïher Fadwa Choukri 44, Avenue des E.A.R 3 ^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32	0522 60 23 44 Fax: 0522 31 28 10 Imprimerie Les Editions Maghrebines 2000 exemplaires imprimés Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/64 Site web: www.libe.ma Journal Libération Libération Maroc 
--	---	--	---

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Boeuf et musique
- 2- Retour sur terre – Pompette
- 3- Il fait la manche – Non acquises
- 4- Ville de Chaldée – Egalement – En guise
- 5- Mis à part – Blanc de mer
- 6- Pour le petit écran – Aliénée
- 7- S'échiner (S'...)
- 8- Interrogatif – Onde
- 9- Cubital – Renvoi
- 10- Oiseau d'Australie – Portée devant la cour

VERTICALEMENT

- 1- Fourbe et rusé
- 2- Ondée – Avion sans pilote
- 3- Introduit – Principe visqueux
- 4- Condition – Font archipel – Contracté
- 5- Le haut du panier – Hurlément
- 6- Drame jaune – Cuire à l'huile
- 7- Tracés tortueux
- 8- Petit if – Mêlé, mais quel désordre !
- 9- Esgourde – C'est-à-dire
- 10- Lac d'Ecosse – Râpé

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

7		3	5		9			
	2		1		3		6	
5			7			3	4	
		4	9				1	
	3	6				7	9	
	9				2	6		
	8	1			4			2
	4		2		1		7	
			8		5	4		1

Difficile

8		1				2		3
				7	9		6	
1				4		8	2	
	8			9			7	
	6	4		8				5
	9		3	6				
2	3					6		8

Moyen

	1			2	7			
4	6				7	1	2	
	9			4				
1	7				8			
		5	9	1	4	6		
			7				8	1
				2			5	
	5	6	8				3	9
		7	3				1	

Expert

7				4				
					5	7		
6				1				8
	6		9				4	
1	9		4		2		7	
	2			5		3		
9				8				3
	3	1						
			7					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	4	1	9	3	5	8	6	2
2	5	3	8	6	7	1	9	4
9	6	8	1	4	2	5	7	3
4	2	9	3	1	6	7	5	8
5	3	6	7	9	8	4	2	1
8	1	7	2	5	4	9	3	6
3	8	2	5	7	1	6	4	9
6	9	5	4	8	3	2	1	7
1	7	4	6	2	9	3	8	5

Difficile

9	7	5	1	6	3	4	2	8
1	8	2	7	5	4	9	3	6
4	6	3	9	2	8	7	1	5
7	4	8	3	1	5	6	9	2
5	9	1	6	7	2	3	8	4
3	2	6	4	8	9	1	5	7
8	3	7	2	9	6	5	4	1
2	1	4	5	3	7	8	6	9
6	5	9	8	4	1	2	7	3

Moyen

5	6	2	7	8	9	4	3	1
9	4	3	1	5	6	7	2	8
7	8	1	4	3	2	6	9	5
1	5	9	2	7	4	8	6	3
8	7	4	6	9	3	5	1	2
3	2	6	8	1	5	9	7	4
2	9	8	3	4	7	1	5	6
4	3	7	5	6	1	2	8	9
6	1	5	9	2	8	3	4	7

Expert

9	3	2	5	6	7	8	1	4
1	8	5	3	4	2	9	6	7
6	7	4	9	1	8	5	2	3
8	2	9	1	7	6	3	4	5
3	1	7	4	9	5	2	8	6
4	5	6	2	8	3	1	7	9
5	6	8	7	3	1	4	9	2
2	9	1	6	5	4	7	3	8
7	4	3	8	2	9	6	5	1

Economie

Enquête de conjoncture de BAM

L'activité industrielle poursuit son amélioration en décembre 2025

Les résultats de l'enquête de conjoncture de Bank Al Maghrib (BAM) au titre du mois de décembre 2025 font ressortir une amélioration de l'activité industrielle.

Ainsi, la production aurait progressé dans le "textile et cuir" et dans la "chimie et parachimie", stagné dans l'"agroalimentaire" et reculé dans la "mécanique et métallurgie", précise la Banque centrale dans sa récente enquête menée entre le 1er et le 28 janvier 2026.

Dans ces conditions, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) se serait établi à 79%, en stagnation par rapport au mois précédent.

Les ventes auraient, pour leur part, enregistré une hausse dans la "chimie et parachimie" et dans la "mécanique et métallurgie", stagné dans le "textile et cuir" et reculé dans l'"agroalimentaire". Par destination, elles se seraient accrues aussi bien sur le marché local qu'étranger, rapporte la MAP.

Concernant les commandes, elles auraient baissé, recouvrant un repli dans le "textile et cuir" et dans la "chimie et parachimie", une stagnation dans l'"agroalimentaire" et une hausse dans la "mécanique et métallurgie".

Les carnets de commandes se seraient situés globalement à un niveau normal, avec un niveau supérieur à la normale dans la "mécanique et métallurgie", normal dans l'"agroalimentaire" et inférieur à la normale dans le "textile et cuir" et la "chimie et parachimie".

Pour les trois prochains mois, les industriels anticipent une stagnation globale de la production, avec des baisses dans l'ensemble des branches à l'exception de la "mécanique et métallurgie" où ils s'attendent à une hausse. Toutefois, plus d'une entreprise sur cinq déclare des incertitudes quant à l'évolution future de la production.

Concernant les ventes, les entreprises prévoient une stagnation dans toutes les branches, hormis la "chimie et parachimie" où elles anticipent une baisse.

En progression de 15,8% sur un an

Le déficit commercial se creuse à près de 353,15 MMDH en 2025



Le déficit commercial s'est aggravé en 2025. Selon les statistiques publiées récemment par l'Office des changes, il a grimpé de 15,8% comparativement à 2024 pour atteindre près de 353,15 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2025 contre 304,93 MMDH un an auparavant.

En hausse de +8% (+60,95 MMDH), les importations de biens se sont chiffrées à 822,22 MMDH à fin décembre 2025 contre 761,27 MMDH une année auparavant. Elles dépassent ainsi les exportations qui n'ont augmenté que de +2,8% (+12,73 MMDH) pour atteindre 469,07 MMDH contre 456,34 MMDH à fin décembre 2024.

Dans le détail, les données du commerce extérieur montrent que les produits finis d'équipement ont progressé de +13,3% (+23,41 MMDH) en raison principalement de l'augmentation des achats des voitures utilitaires (+4,31 MMDH), des parties d'avions et d'autres véhicules aériens (+2,75 MMDH) et des avions et autres véhicules aériens ou spatiaux (+2,29 MMDH).

Il ressort des chiffres, élaborés sur la base des déclarations douanières, que les produits finis de consommation ont pour leur part bondi de +11,8% (+21,44 MMDH), indique l'Office dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs.

Cette évolution est justifiée par la hausse des achats des voitures de tourisme (+37,7%, soit +10,80 MMDH), des médicaments et autres produits pharmaceutiques (+16,5%, soit +1,78 MMDH) et des appareils récepteurs radio et télévision (+27,2%, soit +920 MMDH).

En hausse de +31,5% (+10,47 MMDH), les importations de produits bruts ont fortement progressé après la hausse des importations des soufres bruts et non raffinés (+5,97 MMDH), de l'huile de soja brute ou raffinée (+1,28 MMDH) et des déchets, ferraille et autres minerais (+1,23 MMDH).

Autre progression enregistrée au cours de cette même période, celle des demi produits (+4,8%, soit +7,92 MMDH). L'Office des changes attribue cette augmentation « essentiellement, à la hausse des achats des produits chimiques (+1,55 MMDH), des fils, barres et profilés en cuivre (+1,40 MMDH) et des matières plastiques et ouvrages divers en plastique (+1,11 MMDH) ».

Soulignons également la hausse de +3,3% (+3,01 MMDH) des produits alimentaires, après une augmentation des importations des animaux vivants (+1,39 MMDH) et du maïs (+1,21 MMDH), indique l'Office. A l'inverse, les approvisionnements en sucre brut ou raffiné et en blé ont connu une baisse respectivement de 1,79 MMDH et 1,02 MMDH.

Egalement en baisse, la facture énergétique qui a reculé de 5,5% (-6,26 MMDH), suite, essentiellement à la baisse des approvisionnements en gaz et en fuel-oil de -9,7% sous l'effet prix en recul de -14,5%, et ce malgré la hausse des quantités im-

portées de +5,6% », a précisé l'Office.

S'agissant des exportations, les données montrent une progression des ventes de phosphates et dérivés de +14,6% (+12,72 MMDH) due à la hausse des ventes des engrais naturels et chimiques (+9,03 MMDH), de l'acide phosphorique (+2,20 MMDH) et des phosphates (+1,48 MMDH).

Les ventes dans l'aéronautique ont pour leur part progressé de +10% (+2,64 MMDH), suite à l'accroissement des ventes du segment de l'assemblage de +1,89 MMDH et des exportations du segment EWIS de +758 MMDH, selon les explications contenues dans le bulletin.

La même source relève, en revanche, une quasi-stabilité à 86,82 MMDH des ventes dans l'agriculture et agro-alimentaire, qui s'explique par la « baisse des exportations de l'industrie alimentaire (-1,46 MMDH) et de la pêche, aquaculture (-149 MMDH), contrebalancée par l'accroissement des exportations de l'agriculture, sylviculture et chasse (+1,48 MMDH) », peut-on lire.

Dans le registre des baisses, on retiendra celles enregistrées dans les branches électronique et électricité (-8,8% soit -1,60 MMDH), suite au recul des exportations des composants électroniques (-3,02 MMDH), atténué par la hausse des exportations des fils et câbles (+1,04 MMDH) et textile et cuir (-4,5%, soit -2,07 MMDH) en raison, essentiellement, de la baisse des exportations des vêtements confectionnés (-1,14 MMDH), combinée au recul des exportations des articles de bonneterie (-672 MMDH).

Autre baisse, celle de la branche automobile (-2%, soit -3,10 MMDH), attribuée principalement à la baisse des ventes du segment de la construction (-9,65 MMDH), atténuée par la hausse des exportations du segment du câblage (+4,13 MMDH) et du segment de l'intérieur véhicules et sièges (+609 MMDH).

Alain Bouithy



Les importations ont contribué à la détérioration de la balance commerciale

Tourisme : Fès et Nador, vitrines d'un «Maroc différent», selon Economía Digital

Les villes de Fès et de Nador s'affirment comme les vitrines d'un «Maroc différent», conjuguant patrimoine, nature et authenticité, souligne le journal électronique espagnol spécialisé dans l'actualité économique Economía Digital.

Au-delà des destinations marocaines traditionnellement les plus prisées, la publication relève que l'ouverture de nouvelles liaisons aériennes vers Fès et Nador, dans le cadre du renforcement de l'offre estivale de la compagnie Vueling, reflète une évolution des tendances du marché touristique. Celle-ci, selon elle, est marquée par un intérêt

croissant pour des expériences culturelles et naturelles.

S'agissant de Fès, le média met en avant le poids historique et spirituel de cette ville impériale fondée au VIII^e siècle, considérée comme l'un des berceaux culturels du Royaume. Sa médina, parmi les plus vastes et les mieux préservées du monde islamique, son artisanat traditionnel ainsi que ses institutions religieuses confèrent à la cité un positionnement de premier plan, pour le tourisme culturel, note le journal, rapporte la MAP.

Concernant Nador, Economía Digital observe que cette ville méditerranéenne de la région de l'Oriental de-

meure encore moins connue d'une large partie des voyageurs européens.

Le média souligne toutefois ses atouts naturels, notamment la lagune de Marchica, ses plages et son environnement préservé, qui en font une destination privilégiée pour le tourisme de nature et de détente.

L'article est illustré par une série de photographies mettant en valeur les paysages urbains et naturels de Fès et de Nador, renforçant, selon le journal espagnol, l'image d'un Maroc pluriel et attractif, soutenu par l'amélioration continue de sa connectivité aérienne avec l'Europe.

Tourisme

L'ONMT doublement distingué en Espagne

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) s'est vu attribuer deux distinctions en Espagne par des organisations professionnelles de référence du secteur du voyage, confirmant le positionnement du Maroc sur ce marché européen stratégique.

La Confédération espagnole des Agences de voyages (CEAV) a désigné le Maroc "Destination internationale de l'année 2025", une distinction remise à Achraf Fayda, directeur général de l'ONMT, indique l'Office dans un communiqué.

Cette reconnaissance vient saluer les efforts soutenus menés par l'ONMT en matière de promotion, de communication et de structuration de l'offre touristique marocaine auprès des acteurs de la distribution du voyage en Espagne. Elle témoigne de l'efficacité d'une stratégie construite dans la durée, visant à enrichir, actualiser et renforcer la programmation Maroc auprès des agences de voyages et tour-opérateurs espagnols, prescripteurs clés du marché.

Premier consortium d'agences de voyages en Espagne, la CEAV regroupe des milliers d'agences à travers le pays et constitue un acteur central du secteur touristique espagnol. Cette distinction conforte la solidité du partenariat entre le Maroc et les professionnels espagnols du voyage, rapporte la MAP.

Parallèlement, la Fédération andalouse



des agences de voyages (FAAV) a décerné au Maroc la reconnaissance de "destination internationale préférée" des agences de voyages d'Andalousie, confirmant l'attractivité du Royaume sur ce marché régional, fait savoir le communiqué.

Le prix a été remis à Achraf Fayda par Antonio Caño, président de l'Association

cordouane des agences de voyages et secrétaire général de la FAAV. Cette reconnaissance est renforcée par le développement continu de la connectivité aérienne entre l'Espagne et le Maroc, ainsi que par les liaisons maritimes reliant le sud de l'Espagne au Royaume.

A travers ces deux distinctions,

l'ONMT consolide le positionnement du Maroc en tant que destination de confiance, performante et durable sur le marché espagnol, portée par une stratégie fondée sur un partenariat étroit avec les professionnels du voyage, l'ouverture de lignes aériennes point à point et une offre touristique en constante évolution.

Tanger: Baisse de 0,3% de l'IPC en décembre dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville de Tanger a décliné de 0,3% en décembre dernier par rapport au mois précédent et augmenté de 0,4% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a décliné de 0,7% en décembre dernier par rapport à novembre, résultat de la baisse des prix des "Fruits" de 5%, des "Huiles et graisses" de 2,7%, des "Viandes" de 1,8%, du "Café, thé et cacao" de 1,3% et des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,1%, indique une note d'information de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de

Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires s'est accrue de 0,1%, en raison de la hausse des prix des divisions des "Loisirs et culture" de 0,4%, des "Biens et services divers" de 0,2% et du "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" de 0,1%.

Aussi, la stagnation des indices des autres divisions n'a pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 0,2% en décembre dernier, sous l'effet de la baisse des prix des "Huiles et graisses" de 16,5%, des

"Viandes" de 8,9%, du "Lait, fromage et oeufs" de 0,6% et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,4%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la hausse des prix des "Légumes" de 12,8%, du "Poisson et fruits de mer" de 9,9%, des "Fruits" de 8,4%, du "Café, thé et cacao" de 4,2%, du "Tabac" de 3,6%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,4% et des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,3% et la stagnation des prix du "Pain et céréales" n'ont pas affecté l'évolution générale.

En revanche, la variation annuelle de

l'indice des produits non alimentaires a augmenté de 0,8%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 2,7% pour la division des "Communications" et une augmentation de 4,7% pour la division des "Biens et services divers".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Des Golden Globes aux Grammys

Sobriété sur les tapis rouges, dans un monde sous tension

Beaucoup de noir et blanc, des bijoux discrets, des tenues inspirées des années 30: la sobriété est redevenue la norme sur les tapis rouges, comme aux Grammy Awards dimanche dernier, en réponse notamment au climat politique incertain.

La chanteuse de K-pop Rosé s'est ainsi rendue aux Grammys dans une mini-robe noire à traîne blanche signée Giambattista Valli, sans collier ni boucles d'oreilles visibles sous son carré blond bouclé.

Même code couleur pour la révélation britannique Olivia Dean, en Chanel, vêtue d'une volumineuse jupe blanche surmontée d'un corsage noir à fines bretelles orné de paillettes et de plumes, ses longs cheveux bouclés laissés libres sur ses épaules.

Quant à Bad Bunny, l'homme de la soirée auréolé du prestigieux album de l'année, il est apparu en smoking Schiaparelli à la veste ajustée, une fleur blanche à la boutonnière.

Auparavant, l'actrice et chanteuse Selena Gomez s'était elle aussi illustrée en digne héritière de l'âge d'or d'Hollywood, aux Golden Globes en janvier, en robe fourreau Chanel noire à l'encolure de plumes blanches, ses cheveux courts et crantés.

La "sneaker culture" et l'"athlisure", qui ont fait des vêtements de sport des incontournables des dressings, passent de mode, analysait Elizabeth Way, conservatrice associée



Recession core

au Fashion Institute of Technology à New York, après les Golden Globes.

"Nous entrons dans une ère où l'on s'habille de manière beaucoup plus élégante", disait-elle à l'AFP, citant pour exemple la mise en valeur du tailoring (style basé sur le costume) lors de l'édition 2025 du Met Gala, dédiée au dandysme noir.

Même Louis Vuitton, dont la direction artistique homme est assurée depuis 2023 par la figure du hip-hop américain Pharrell Williams, faisait la part belle au costume-cravate lors de la semaine de la mode masculine de Paris fin janvier.

beige. Les tendances vestimentaires reviennent au minimalisme. Les routines beauté visent à obtenir un look aussi naturel que possible. Bienvenue dans la récession", décrivait en janvier 2023 le magazine canadien Fashion, rappelant que la mode avait pris le même virage avec la crise financière de 2008. L'idée de "recession core" renvoie également à la Grande Dépression des années 30, une période d'"élégance discrète" au cours de laquelle "les gens, même s'ils étaient financièrement aisés, ne voulaient pas l'afficher", retrace Elizabeth Way.

Et, "comme dans les années 30, le climat politique (actuel) est très instable", note-t-elle. "Nous sommes dans une période grave sur le plan social et culturel, et cela se reflète dans l'habillement."

Finis, donc, les looks osés sur les tapis rouges ?

Pas entièrement, à en juger par la robe Mugler vintage, en voile terracotta, retenue par des anneaux au niveau des tétons de la chanteuse Chappell Roan lors des Grammys ou par le noeud en diamants ornant la chute de reins de l'actrice Teyana Taylor, en Schiaparelli, lors des Golden Globes.

En 2026, la mode s'intéresse aux formes de ceux qui la portent. En témoignage le thème du Met Gala, le 4 mai, qui promet de "mettre en lumière la relation indissociable entre les vêtements et le corps".

Adrien Communier, chef de rubrique mode chez GQ, y voyait alors le désir des créateurs et du public de "vêtements pour maintenant, qui vont être capables de durer et d'affronter le quotidien".

"C'est impossible de ne pas y voir une référence au contexte international. Je pense qu'il y a quelque chose de très «responsif» et pragmatique par rapport à ça", estimait-il.

L'inquiétude économique et environnementale a conduit ces trois dernières années au retour d'un style baptisé "recession core". "Tout est

Le Festival Comediablanca poursuit à Bruxelles sa tournée internationale

Le public bruxellois était au rendez-vous, lundi soir au Cirque Royal de Bruxelles, avec une soirée humoristique haute en couleur : le Festival Comediablanca, qui a atterri dans la capitale belge dans le cadre d'une tournée internationale.

Lancé à Casablanca en 2023, le Festival

Comediablanca s'est rapidement imposé comme un rendez-vous majeur de l'humour, attirant plus de 11.000 spectateurs en seulement deux éditions. L'événement met à l'honneur des humoristes confirmés et des jeunes talents, venus du Maroc et d'autres horizons.

Lors de son escale au Plat Pays, le public a été choyé avec un casting de haut niveau : Oualas, Jalil Tijani, Mimo Lazrak, John Sulo, Sarah Lélé, Mehdi Bousaidan, Boudier, avec comme invité d'honneur le célèbre comédien Gad El Maleh.

Conçu comme une plateforme de rencontre et d'échange, Comediablanca offre une vitrine internationale aux artistes marocains tout en encourageant la coopération avec des humoristes francophones et africains. Le festival accueille des figures reconnues du stand-up, aux côtés de jeunes talents émergents.

Dans un mot d'ouverture, les fondateurs du festival, Saâd Lahjouji et Myriam Bouayad, ont souligné que cet événement est, plus qu'un festival, une rencontre, un mélange de cultures, de langues, d'histoires et de rires. "On voulait créer un événement où l'humour rassemble, où on peut rire de tout, tous en-

semble, sans frontières", ont-ils dit.

De son côté, l'ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, a estimé que dans un monde marqué par de nombreuses tensions et incertitudes, le rire n'est pas anodin, mais un langage universel, un espace d'évasion et un pont entre les cultures.

"Le rire nous rappelle que malgré nos différences, nous partageons la même humanité", a-t-il noté, saluant la contribution de ce festival au rayonnement de la culture marocaine et à la promotion des jeunes talents marocains, véritables ambassadeurs des valeurs de dialogue et d'ouverture qui marquent la culture marocaine.

Bruxelles est la troisième étape de cette tournée internationale après Paris et Abidjan. Le festival aura également lieu à Montréal en mai prochain avant de revenir à Casablanca.



Netflix va diffuser en direct le concert de retour de BTS

La plateforme de streaming Netflix a annoncé mardi qu'elle diffuserait en direct et en exclusivité le concert marquant le retour au complet du boys band sud-coréen BTS fin mars, et ce dans plus de 190 pays.

Les sept membres du groupe phénomène ne se sont plus produits ensemble depuis 2022, lorsqu'ils avaient commencé à rejoindre l'armée pour effectuer leur service militaire obligatoire.

"Nous venons d'annoncer que +BTS THE COMEBACK LIVE | ARIRANG sera diffusé en direct exclusivement sur Netflix le 21 mars 2026", a expliqué Netflix dans un email envoyé à des journalistes.

"La performance sera diffusée en direct aux spectateurs dans plus de 190 pays", a ajouté le géant du streaming dans une déclaration distincte. Libéré de ses obligations en 2025, le groupe a depuis confirmé qu'il sortirait un nouvel album, "ARIRANG", le 20 mars.

Avant de marquer son retour sur scène le lendemain, avec un



concert gratuit dans le centre de Séoul, puis de partir en tournée.

"ARIRANG", qui fait référence à une chanson folklorique coréenne sur la séparation, sera le premier disque de BTS depuis "Proof", meilleure vente de l'année en Corée du Sud en 2022.

Cet album "contient une réflexion profonde sur les origines de l'équipe et son identité", a in-

diqué Netflix, qui précise qu'un documentaire "BTS: THE RETURN" ("le retour") sortira le 27 mars.

Quant à la tournée du boys band, elle commencera en avril, pour 79 concerts dans 34 villes du monde, soit la plus importante pour des artistes sud-coréens en termes de dates et de portée internationale, d'après

leur label, HYBE.

A lui seul, BTS génère plus de 3,8 milliards de dollars (3,2 milliards d'euros) par an pour la Corée du Sud, selon l'Institut coréen de la culture et du tourisme, ce qui représente quelque 0,2% du PIB national.

L'action de HYBE grimpeait de plus de 2% dans les échanges matinaux à la Bourse de Séoul.

Bouillon

de culture

Projection

Le court-métrage "Ayoub Le Pendule" du réalisateur Mohamed Oumai, sera projeté en avant-première, samedi au Centre culturel de Chichaoua.

D'une durée de 27 minutes, ce film à portée sociale et humaine raconte le parcours émouvant d'un enfant de 12 ans, orphelin de père, contraint de mûrir avant l'heure et de faire face aux responsabilités familiales, tout en poursuivant son rêve hérité de son père.

A travers le regard d'Ayoub, le film, tourné à Chichaoua, entre ruelles, ateliers d'artisans et lieux de vie quotidienne, aborde avec sensibilité des thématiques humaines universelles, à savoir la solidarité, le rôle de la communauté, la persévérance et la force des liens familiaux.

"Ayoub Le Pendule est plus qu'un film, c'est un hommage à tous les enfants qui grandissent trop vite, porteurs d'un rêve et d'une promesse. C'est aussi un appel à la solidarité, à l'écoute et à la reconnaissance de la force cachée des gens simples", a indiqué le réalisateur du film dans un communiqué.

Les rôles principaux de ce court-métrage de fiction sont interprétés par des comédiens confirmés et de jeunes talents, dont Mustapha Tehtah, Mohammed Benrahal, Abdelkader Alaoui et l'enfant Islam El Kassimi.

Projection à Berlin du film "The Voice of Hind Rajab" à l'initiative des ambassadeurs arabes en Allemagne



Le Conseil des ambassadeurs arabes accrédités auprès de l'Allemagne a organisé, lundi soir à Berlin, une projection privée de "The Voice of Hind Rajab", un film qui raconte les efforts du Croissant-Rouge palestinien pour tenter de sauver une fillette de cinq ans, seule survivante d'un raid aérien ayant visé le véhicule de sa famille à Gaza.

La projection, version originale sous-titrée en anglais, s'est tenue dans une salle de cinéma du centre de Berlin, en présence de Mme Zohour Alaoui, ambassadrice du Maroc, doyen du corps diplomatique arabe en Allemagne, de l'ambassadeur Mustapha El Yemli, chef de la mission de la

Ligue arabe à Berlin, ainsi que de plusieurs ambassadeurs et diplomates arabes et européens et des parlementaires et responsables allemands.

Inspiré d'une histoire vraie, "The Voice of Hind Rajab" est un docudrama de 90 minutes, profondément émouvant, écrit et réalisé par la cinéaste tunisienne Kaouther Ben Hania.

Lors de sa présentation, en première mondiale, à la Mostra de Venise en 2025, cette oeuvre cinématographique a suscité une standing ovation record de 24 minutes. "The Voice of Hind Rajab" a été primé dans plusieurs festivals et nommé à l'Oscar du meilleur film international.

Livre

— Maudis la société qui protège les tyrans et asservit les hommes libres, interrompt vivement un des anciens ; mais n'outrage pas les réformateurs que toi-même as convoqués ici pour détruire le mal et ramener la vertu sur la terre. Il est possible que, produits par cette société corrompue, nous ayons gardé malgré nous quelques-uns de ces mêmes préjugés que nous venons combattre. Mais sache que nous avons la force de les vaincre quand il s'agit de reconnaître un mérite éclatant comme le tien. Garde ton secret, nous ne voulons pas l'entendre. » Les applaudissements recommencent.

« Et pourtant, reprit le pénitent, le doute s'est glissé parmi vous ; et, si je garde mon secret, le ver rongeur du doute peut faire ici de larges trouées. Hélas ! non, nul homme n'a le droit d'avoir un secret, et le moment est venu de confesser le mien. J'avais cru que l'amertume de ce calice pourrait être détournée ; je m'étais abusé. Je dois à la cause que nous servons de prouver que je ne suis pas digne de la servir avec éclat ; autrement, ceux d'entre vous qui m'estiment le plus s'imaginent que je me crois au-dessus de cette cause, et que, dans un sentiment d'orgueil fanatique, je méprise les gloires humaines. Non ! je ne les méprise pas, je n'ai pas le droit de les mépriser. Je les regarde comme la sainte et désirable couronne des héros et des martyrs. Mais ma main est impure et ne peut soutenir une palme. Je n'attendrai pas que les hommes portent sur moi cet arrêt. Je dois le prononcer moi-même ! Ce n'est pas que je craigne les hommes ; le jugement des plus grands et des plus purs d'entre vous ne m'épouvante pas, car mon cœur est sincère et mon crime est expié. Mais je respecte la cause, et ce que je crains, c'est de lui faire tort en me laissant proclamer son représentant. Ma destinée n'est pas de travailler pour une récompense terrestre. Vous pouvez bien admettre qu'il est des fautes que le ciel seul peut absoudre, des infortunes dont la mort seule peut délivrer... Au reste, vous allez en juger... Un soir d'hiver, il y a dix ans environ, le seigneur de ce château accorda l'hospitalité à un misérable...

— A un infortuné qui se traînait seul et fatigué parmi nos forêts, interrompit Edméo, qui se leva d'un air inspiré, et qui, imposant son enthousiasme à l'assemblée, fut écouté à la place de Valmarina. Le seigneur de ce château était mon oncle, comme vous savez tous, un des seigneurs les plus riches de ces contrées. C'était un philosophe, un cœur généreux, passionné pour les grandes choses, ami de jeunesse d'Alfieri, disciple de Rousseau, partisan de la liberté, et ne nourrissant qu'une



pensée, qu'un espoir, celui de voir sa patrie recouvrer son indépendance et son unité. Il passait parmi le vulgaire pour un exalté, pour un fou. Il accueillit le proscrit qui frappait à sa porte, il le fit asseoir à sa table, il l'écoula sous le manteau du foyer domestique, antique sanctuaire de la famille, symbole de l'invincible hospitalité. Il apprit tous ses secrets... (ces secrets que l'on veut vous révéler et que vous ne voudrez pas entendre), et les ensevelit dans son cœur. Il s'entretint avec lui des principes sacrés de la morale et de la justice humaine, en remontant jusqu'aux grandes causes, à l'essence de la justice et de la bonté divines ; et le soleil pâle et tardif des matinées d'hiver les surprit devant l'âtre, parlant encore et ne songeant point à se séparer. Alors le proscrit voulut partir, son hôte le retint ce jour-là et les jours suivants ; et le proscrit, malgré sa tristesse et sa retenue, ne partit point. Mon oncle s'y opposa avec des prières irrésistibles.

« Trois mois après, le seigneur mourut et légua ses châteaux, ses terres, toute son immense fortune au proscrit ; déshéritant son neveu, frivole enfant qui jouissait d'ailleurs d'une assez grande aisance, et qui ne pouvait faire un noble usage des biens considérables placés en de meilleures mains. L'étranger accepta ce legs, et le préserva des rapines et des in-

trigues qui veillent toujours au chevet des moribonds. Mais trois mois après, il vint rapporter au neveu dépouillé les titres des propriétés et la clef des trésors de son oncle.

— Enfant, lui dit-il, je trahis la volonté d'un mourant, et je remets peut-être en de mauvaises mains la précieuse subsistance de mille familles. Peut-être, si j'avais toujours vécu dans le sentiment du devoir, aurais-je le droit et le courage aujourd'hui de faire de cette fortune le seul noble usage auquel elle puisse être attribuée. Mais, comme toi, j'ai usé ma jeunesse dans le désordre ; et, puisque Dieu m'en a retiré, je puis croire que son intention est de l'en retirer aussi et de t'éclairer sur les vrais devoirs. En tout cas, je ne puis remplir envers toi le rôle de la Providence, je ne suis ni ton parent ni ton ami, mais seulement ton débiteur.

« Et, disant ainsi, cet homme disparut, se dérobant à mes remerciements et à mes instances. Je ne le revis que l'année suivante. Il me pria de secourir de nobles infortunes qui n'étaient pas les siennes, et, quoiqu'il vécût dans l'indulgence, il ne voulut jamais accepter rien pour lui-même...

— Puisque vous avez dit mon histoire, je dirai la vôtre, interrompit Valmarina. Mais, qui ne la sait point ici ? Toi, Sténio, nouvel adepte, apprends la source des richesses qu'on me voit répandre

pour féconder le sillon sacré. C'est la vertu de ce jeune homme, à peine plus âgé que toi de quelques années, de ce jeune homme qui jusqu'à seize ans vécut dans l'ignorance du rôle sublime que le ciel lui réservait, et dont l'instinct dormait au fond de son cœur. Tu n'as vu en lui qu'un rêveur ordinaire. C'est ici que les grandes vertus et les grandes actions, cachées aux yeux d'un monde qui ne les comprendrait pas, éclatent sans faste et sans ostentation, au sein d'une famille d'élus dont le suffrage console et n'enivre pas comme la louange banale du vulgaire. C'est qu'ici nul n'a rien à envier à la gloire d'autrui. Chacun a fourni ses titres et subi son épreuve...

— De toi seul nous nous ne savons rien, enfant, dit le vieillard à Sténio ; mais de toi, à cause du parrain qui vient de te présenter au baptême, nous attendons beaucoup ; sois attentif aux dernières révélations qui vont t'être faites ainsi qu'à tes jeunes frères. Cette assemblée va décider de grandes choses.

L'assemblée se sépara après avoir reçu et enregistré tous les serments. La tâche fut distribuée à chacun suivant ses moyens et ses forces. Sténio demanda et obtint la permission d'agir conjointement avec Edméo, sous la direction de Valmarina. Celui-ci accepta un emploi périlleux, mais secondaire ; son refus du commandement suprême fut irrévocable.

Chaque seigneur alla brider lui-même, dans les vastes écuries du vieux manoir, son destrier encore fumant de la course qui l'y avait amené. Aucun ne s'était fait escorter, crainte d'imprudence ou de trahison. Les plébéiens échangeaient d'affectueux embrassements avec ceux qui abjuraient tout souvenir de supériorité fictive, pour cimenter la nouvelle alliance. Les jeunes gens traversèrent à pied la forêt ; Sténio suivit Edméo et Trenmor. La lune s'abaissait vers l'horizon, et le jour ne paraissait pas encore. Chacun se pressait, afin de sortir de ces parages à la faveur de l'obscurité. Tous marchaient par des chemins différents, dans le plus profond silence. De temps à autre seulement on entendait le pied d'un cheval heurtant un caillou, ou le retentissement de sa marche sur les ponts de bois du torrent. Aucun rayon ne scintillait plus aux vitraux du vieux manoir ; aucun hôte n'y reposa ses membres fatigués. Les oiseaux de nuit, un instant écartés et silencieux, reprirent possession de leur domaine ; et les portraits des aïeux, un instant éclairés d'une vive lumière, rentrèrent dans les ténèbres, muets témoins du pacte étrange que leurs neveux venaient de contracter avec les neveux de leurs vassaux.

(A suivre)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUANNT
C.T FREIJA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°04/2026**

Le 03/03/2026 à 11:00 heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale de Freija à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°04/2026, pour :

Le dossier d'appel d'offres

peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

(295 225,38 Dhs), deux cent quatre vingt quinze mille deux cent vingt cinq dirhams et 38 Cts.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille cinq cents dirhams (5500,00) dhs. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°5 du règlement de consultation.

N° 514/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE
DE SETTAT
PACHALIK
DE BEN AHMED
COMMUNE
DE BEN AHMED
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX N°
01/ DATEM/2026**

Le 27/02/2026 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la location des diverses dépendances du souk hebdomadaire de Ben Ahmed pour les années budgétaires 2026 et 2027, allant du 1er Mars 2026 au 31 Décembre 2027, Lot n° 1 : Marché aux bestiaux. Le dossier d'appel d'offres est à retirer auprès du service des travaux communaux et marchés de la Commune de Ben Ahmed. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation de location

mensuelle du lot n°1 est fixée à : Soixante et un mille Cinq Cent Dirhams (61.500,00 DH)

• Le cautionnement provisoire du lot n°1 est fixé à : Vingt mille Dirhams (20.000,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (08 Mars 2023) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis au service des travaux communaux et marchés de la

Commune de Ben Ahmed.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur le Président de la Commune de Ben Ahmed.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article quatre (04) du règlement de consultation.

N° 515/PA

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° : 46/2025 DU 17/02/2026

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert national N° : 46/2025 prévu le 17 Février 2026 à 11 heures relatif au : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TRONÇON DU BOULEVARD MOHAMMED V SUR UN LINEAIRE ENVIRON 733M : ALLANT DE LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE AU GIRATOIRE DES SAPEURS-POMPIERS. A LA COMMUNE DE KHENIFRA PROVINCE DE KHENIFRA**

Publié dans les journaux - Libération N° : 10708 parue le 16/01/2026 page 16 et le journal Al Akhbar N° : 3983 parue le 19/01/2026 page 11 est annulé à cause de : suite aux recommandations pour synchroniser les travaux d'aménagement en cours avec le boulevard Méd V.

N° 516/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAINASTE
CAIDAT DE MSILA .
COMMUNE DE MSILA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/ 2026.

Le Lundi 09 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président du conseil de la Commune de MSILA, Province de Taza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : **Gestion déléguée du Souk Hebdomadaire de La Commune de MSILA, Province de TAZA, en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau Technique de la Commune de MSILA, Province de Taza, ou peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLES DIRHAMS (10.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par la commission d'expertise est fixé à la somme de : Deux Cent Mille dirhams (200.000,00dhs).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article quatre (04) du cahier de charges.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de MSILA, Province de Taza ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 517/PA

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية
لموظفي جماعة أهديل

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة شيشاوة
جماعة أهديل

يعلن رئيس جماعة أهديل عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2026. الخاص بالموظفين العاملين بالجماعة والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة وذلك بمقر الجماعة وفق الجدول اسفله.

الامتحان المهني ل	الشروط النظامية	المناصب المتمتن بشايتها	تاريخ اجراء الامتحان	اخر اجل لايداع الترشيحات
المساعدين التقنيين 1 السلم 8	6 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد تقني الدرجة 2 السلم 6	01	28/03/2026	23/03/2026

توجه طلبات الترشيح الى رئيس الجماعة عن طريق البريد المضمون او تودع بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل ايداع.

N° 518/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
بجهة مكناس-تافيلالت
المديرية الإقليمية للتعليم
بمدينة مكناس

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat-Salé-Kénitra
Direction provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DE PRIX
SÉANCE PUBLIQUE**

Le lundi 02 mars 2026 à 10h00 du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports de Kénitra, sise rue Abdelaziz Boutaleb, quartier Mimosa - Kénitra -, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en dhs
02/DPK/2026	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ABDULKRIM GHALAB A LA COMMUNE DE BNI MALEK RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, - PROVINCE DE KENITRA. LOT UNIQUE	16 688 900,40 DHS TTC (Seize millions six cent quatre-vingt-huit mille neuf cents dirhams et quarante centimes TTC).	300 000,00 dh (Trois cent mille dirhams).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 519/PA

Msc MAROC
Tenue de comptabilité
assistance fiscale
et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
« GLOBAL RAKKAN
TTAKKO SARL S.A.R.L. »
CONSTITUTION
RC : 713491 IF 71800764
TP 35556885

Aux termes d'un acte sous
seing privé, établi à Casa-
blanca en date du 19 JAN-
VIER 2026, les associés de
ladite société a décidés de
la création d'une société dont
les caractéristiques princi-
pales sont :

1- FORME JURIDIQUE :
La société prend la forme
d'une société à responsabi-
lité limitée qui sera régie
par la loi marocaine et par
les présents statuts.

2- CAPITAL SOCIAL :
Le capital social est fixé à
100.000,00 dh

OBJET SOCIAL :
La société a pour objet so-
cial : Importation et exporta-
tion (Marchand ou intermédiaire effectuant),
tous les produits alimen-
taires,

Import-export
Négoce, achat et vente tous
produit légal,

3- DÉNOMINATION :
La société prend la dénomi-
nation suivante : « GLO-
BAL RAKKAN TTAKKO
SARL » société à responsabi-
lité limitée

4- SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé au :

174, BD ZERKOUNI ET
MOUSSA BNOU NOUS-
SAIR, 1ER ETAGE, AP-
PARTEMENT 2,
CASABLANCA - MAROC

5- LA DUREE :
La société est constituée
pour une durée de 99 an-
nées à compter du jour de
son immatriculation au re-
gistre de commerce.

6- ANNEE SOCIAL :
Du premier janvier au 31
décembre de chaque année.

7- GERANCE :
La société sera gérée par
Mme SALMA TALAA Ma-
roccain, née à MAARIF CA-
SABLANCA ANFA, le
23.03.2003. Titulaire de CIN
N° BF7612 demeurant à AL
FATH 3 GH 25 IMM 163
APPT 23 OLD AHMED 1
DAR BOUAZZA Casa-
blanca,

Le dépôt légal est effectué
au tribunal de commerce
de Casablanca le 29 janvier
2026 sous le numéro
1009873.

N° 520/PA

FONDATEX
Conseil financier et fiscal
"EVYVIA" SARL AU
Société à responsabilité
limitée a associé unique
Au capital de 100.000,00
Dirhams
Siège social : 26, AVENUE
MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA
R.C. : 714221.

AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en
date du 06 JANVIER 2026,
il a été institué une société
à responsabilité limitée a
associé unique avec les ca-
ractéristiques suivantes :

1-Dénomination: EVYVIA
2-Siège social : 26, AVE-
NUE MERS SULTAN,
ETAGE 1 APPT 3-CASA-
BLANCA Activité : Conseil
informatique

4-Capital :
• MR MOUNIR ZEK-
KAOUI fait apport en nu-
méraire de la somme de
100.000 DH, divisée en 100
parts sociales de 100 DH
chacune

5-Gérance:
• MR MOUNIR ZEK-
KAOUI est désigné gérant
unique de la société pour
une durée indéterminée.
6-L'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se ter-
mine le 31 décembre.

L'immatriculation au registre
de commerce a été effec-
tuée au tribunal de
commerce de Casablanca
sous le numéro de dépôt
légal 1010525 le
02/02/2026

N° 521/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573.
Constitution d'une
S.A.R.L.AU

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
02/01/2026, il a été établi
les Statuts d'une Société A
Responsabilité Limitée D'as-
socié Unique, dont les ca-
ractéristiques sont les
suivantes :

Dénomination : " Elite Ma-
sonry " S.A.R.L.AU
Siège Social : MAG 1 N°33
IMM 11 MERS EL KHEIR
LFOUARAT TEMARA.

Associés Unique :
- Mr. LAMHARHER RE-
DOUANE, apporteur en nu-
méraire 1 000 000,00 DHS
soit 10 000 parts sociales.

Objet :
□ TRAVAUX DIVERS OU
DE CONSTRUCTION ;
□ VENTE DE MATE-
RIAUX DE CONSTRU-
CTION ;

□ TRAVAUX TOUTS
CORPS D'ETAT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1 000 000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par Mr. LAMHA-
RHER REDOUANE.
Dépôt légal : la société a
été immatriculée au registre
de commerce au Tribunal
de 1ere instance de Temara
RC N°147981.

N° 522/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573.
Constitution d'une
S.A.R.L.AU

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
21/01/2026, il a été établi
les Statuts d'une Société A
Responsabilité Limitée D'as-
socié Unique, dont les ca-
ractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " KA-
FARNA TRADING"
S.A.R.L.AU.
Siège Social : N°622 ETG2
HAY RIAD BOUZNKA.

Associés Unique :
- Mr. MOHAMMEDASH-
RAF M.S ALKAFARNA,
apporteur en numéraire
100 000,00 DHS soit 1000
parts sociales

Objet :
□ COMMERCE DES PRO-
DUITS AGRICOLE;
□ CONSEIL AGRICOLE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par Mr. MOHAM-
MEDASHRAF M.S ALKA-
FARNA.
Dépôt légal : la société a
été immatriculée au registre

de commerce au Tribunal
de 1ER INSTANCE de
Benslimane sous le N°61
RC N°10009.

N° 523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCHOAIRE
ET DES SPORTS
Direction Provinciale
d'El Jadida
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE N°
05J/CA/INV/2026

Le 02/03/2026, à 10h00, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la direction pro-
vinciale du MENPS, AREF
Casablanca-Settat d'El Ja-
dida, à l'ouverture des plis
des architectes relatifs à la
consultation architecturale
ouverte pour LES ETUDES
ARCHITECTURALES ET
SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE
TRENTÉ (30) SALLES DE
CLASSE A LA PLACE DES
SALLES EN PREFABRIQUE
DANS LES COMMUNES
TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMHARZA ESSAHEL; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZIA; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOULAT SAISS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de : 5 625 000,00
DH HT (Cinq Million Six
Cent Vingt Cinq Mille Di-
rham Hors Taxes)

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 103, 104 et 105
du décret n° 2-22-431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer leurs plis
contre récépissé à la Direc-
tion Provinciale du
MENPS, AREF Casablanca-
Settat d'El Jadida sis à 01
rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
Bureau du maître d'ou-
vrage.

• Soit les remettre au prési-
dent du jury de la consulta-
tion architecturale ouverte
groupée au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation architec-
turale ouverte simplifiée.
Une visite des lieux sera or-
ganisée par le maître d'ou-
vrage à l'intention des
concurrents le 23/02/2026
à 14h

N° 524/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCHOAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
N° : 22J/INV/2026 du
02/03/2026 à 11h

Le 02/03/2026 à 11h, il sera
procédé, dans les bureaux
de la Direction Provinciale
du MENPS d'EL JADIDA,
sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N° :
22J/INV/2026 du
02/03/2026 pour LES
ETUDES TECHNIQUES
ET LE SUIVI TOUTS CORPS
D'ETAT DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
TRENTÉ (30) SALLES DE
CLASSE A LA PLACE DES
SALLES EN PREFABRIQUE
DANS LES COMMUNES
TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMHARZA ESSAHEL; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZIA; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOULAT SAISS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
120 000,00 DHS TTC (Cent
Vingt Mille Dirhams Toutes
Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
2 000,00 DHS (Deux Mille
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics

accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du régle-
ment de consultation.

N° 525/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCHOAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
N° : 23J/INV/2026 du
02/03/2026 à 12H

Le 02/03/2026 à 12H, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale du MENPS d'EL
JADIDA, sis à 01 rue Victor
Hugo à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix N° :
23J/INV/2026 pour LE
CONTROLE TECHNIQUE
ET LE SUIVI DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
TRENTÉ (30) SALLES DE
CLASSE A LA PLACE DES
SALLES EN PREFABRIQUE
DANS LES COMMUNES
TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMHARZA ESSAHEL; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZIA; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOULAT SAISS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
80 000,00 DHS (Quatre
Vingt Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
1 500,00 DHS (Mille Cinq
Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

ment de consultation.
N° 526/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCHOAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
N° : 24J/INV/2026 du
02/03/2026 à 13H

Le 02/03/2026 à 13h, il sera
procédé, dans les bureaux
de la Direction Provinciale
du MENPS d'EL JADIDA,
sis à 01 rue Victor Hugo à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix N° :
24J/INV/2026 pour
ETUDE GEOTECHNIQUE
DES SOLS DE FONDA-
TION, RECEPTION DES
FONDS DE FOUILLES,
CONTROLE DE QUALITE
DES MATERIAUX ET
SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE
TRENTÉ (30) SALLES DE
CLASSE A LA PLACE DES
SALLES EN PREFABRIQUE
DANS LES COMMUNES
TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMHARZA ESSAHEL; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZIA; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOULAT SAISS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
100 000,00 DHS (Cent Mille
Dirhams).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
2 000,00 DHS (Deux Mille
Dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 09 du régle-
ment de consultation.

N° 527/PA

FONDATAIR
Conseil financier et fiscal
** DOMO
TECHNOLOGIE **
SARL AU
Société à responsabilité
limitée associée unique
Au capital de 100 000,00
Dirhams

Siège social : 26, AVENUE
MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA
R.C. : 714243.

AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en
date du 01 JANVIER 2026,
il a été institué une société à
responsabilité limitée à asso-
cié unique avec les caracté-
ristiques suivantes :

1-Dénomination: DOMO
TECHNOLOGIE
2-Siège social: 26, AVENUE
MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA
Activité : CENTRALES
ÉLECTRIQUES OU TÉLÉ-
PHONIQUES (ENTRE-
PRENEUR DE LA
CONSTRUCTION DE)

4-Capital :
• MR RACHID BE-
NYOUALI fait apport en
numéraire de la somme de
100.000 DH, divisée en 1000
parts sociales de 100 DH
chacune

5-Gérance:
• MR RACHID BE-
NYOUALI est désigné gé-
rant unique de la société
pour une durée indétermi-
née.

6-L'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se ter-
mine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre
de commerce a été effectuée
au tribunal de commerce de Casablanca
sous le numéro de dépôt
légal 1010536 le
02/02/2026

N° 528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
PROVINCE
DE TAOUIRT
COMMUNE SIDI ALI
BELKACEM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N° : 03
/2026/CSAB

Le Jeudi 19 /02/2026 à
11 heures, il sera procédé
dans la salle de réunion
sise au siège de la Commu-
ne Sidi Ali Belkacem à l'ou-
verture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
n° 03/2026/CSAB pour :
TRAVAUX D'AMENAGE-
MENT DE DEUX (02)
PISTES RELEVANT DE
LA COMMUNE SIDI ALI
BELKACEM -PROVINCE
TAOUIRT REGION DE
L'ORIENTAL

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des Marchés
publics accessible à
l'adresse : WWW.marches-
publics.gov.ma

L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 203602,80
DHS (DEUX CENT -
TROIS MILLE SIX CENT
- DEUX DIRHAMS ET
QUATRE VINGTS CEN-

TIMES TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 4050,00 DHS (QUA-
TRE MILLE CIN-
QUANTE DIRHAMS)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret N°2-
22-431 du 15 Chaabane
1444 (08 Mars 2023) relatif
aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des Marchés publi-
cs accessible à l'adresse
:WWW.marchespublics.gov
v.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 05 du règle-
ment de consultation

N° 529/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2026

Le 02 mars 2026 à 10h00, Il
sera procédé au bureau du
président de la Commune
Rurale Smimou (Province
d'Essaouira) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix pour :

L'affermage de l'abattoir
communal du Souk Heb-
domadaire de la Commu-
ne Rurale Smimou,
pour une période de 09
mois (du 01 avril 2026 au
31 décembre 2026.).

Le dossier d'appel d'offres
ouvert peut être retiré du
bureau de régie de recette,
il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics:
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 30.000,00 DH (trente
mille dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 37.000,00
dhs par mois : trente-sept
Mille Dhs par mois (soit
333.000,00 dhs :trois cent
trente-trois mille dhs pour
la période de neuf mois
cité ci-dessus).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 du 8 Jourmada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau du
président du conseil com-
munal.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité.

- Soit par portail électro-
nique : www.marchespu-
bics.gov.ma
-Soit les remettre au prési-

dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultation.

N° 530/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMO
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2026

Le 02mars 2026 à 11h00, Il
sera procédé au bureau du
président de la Commune
Rurale Smimou (Province
d'Essaouira) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix relatif
pour : L'affermage du
Souk Hebdomadaire de la
Commune Rurale Smi-
mou samdi et dimanche
ainsi jeudi et souika des
aids et maosime sidi bouz-
kri pour une période de
09 mois (du 01 avril 2026
au 31 décembre 2026).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
technique, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics: www.marchespu-
bics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 30.000,00 DH (Trente
mille dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 35.500,00
dhs par mois : trente-cinq
Mille et cinq cents Dhs par
mois (soit 319.500,00 dhs :
trois cent dix-neuf mille
cinq cents dhs pour la pé-
riode de neuf mois citée ci-
dessus).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 du 8 Jourmada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau du
président du conseil com-
munal.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité.

- Soit par portail électro-
nique : www.marchespu-
bics.gov.ma

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultation.

N° 531/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE DE M'RIRT

SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° : 01/2026

Le 02 Mars 2026 à 11h00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Commune de
M'RIRT à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
res « sur offres de prix »
pour : N° 01/2026 ayant
pour objet : MISE A LA
DISPOSITION DE LA
MAIN D'ŒUVRE POUR
L'EXECUTION DES
PRESTATIONS DE LA
COLLECTE DES DE-
CHETS MENAGERS ET
ASSIMILES, DE NET-
TOIEMENT A LA COM-
MUNE DE M'RIRT.

Sous réserve des disposi-
tions de l'article 41 de l'Ar-
rêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances,
chargé du budget n° 1692-
23 du 4 hijra 1444 (23 juin
2023) relatif à la dématé-
rialisation des procédures,
des documents et des
pièces relatives aux marchés
publics, le dépôt et le re-
trait des plis et des offres
des concurrents s'effec-
tuent par voie électronique
via le portail des marchés
de l'Etat : www.marches-
publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 64 712,00 dhs (Soixante-
quatre mille sept cent
douze dirhams, 00cts), et
doit être également dé-
posé d'une manière élec-
tronique sur le portail des
marchés de l'Etat.

L'estimation des coûts
des Travaux établie par
le maître d'ouvrage, est fixée
à la somme de : (Trois mil-
lions deux cent trente-cinq
mille six cent dix-sept
dhs, 22 cts) Toutes Taxes
Comprises (3 235 617,22
DH TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles des articles 30 à 34 du
décret relatif aux marchés
publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 532/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE FQUIH
BEN SALAH
COMMUNE OULED
ZMAM

Avis de consultation
architecturale ouverte
N° : 01/2026

Séance publique
Le 10/03/2026 à 10
Heures il sera procédé à la
salle de réunion de :
L'étude architecturale et
Assistance Technique des
travaux de construction
D'un Bureau d'Etat civil
au chef lieux de la com-
mune d'Ouled Zmam Pro-
vince Fquih ben Salah
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au bureau de la
Commune Ouled Zmam,
Province Fquih Ben Salah.

Il peut également être té-
lchargé à partir du portail
des marchés publics de
L'Etat : www.marchespu-
bics.gov.ma.

□ L'Estimation des tra-
vaux (Hors Taxe) établie
par le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
(583333,33 Dhs) Cinq
Cent Quatre Vingt Trois
Mille Trois Cent Trente
Trois Dirhams ,33 cts Hors
Taxe.

-Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 103,104 et 105 du dé-
cret n°2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la Commune
d'Ouled Zmam ;

• Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
Service précité,

• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
des appels d'offres au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.
• Soit déposer par voie
électronique dans le por-
tail des marchés publics
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° :05 du règle-
ment de consultation.

NB : Les pièces déposées
doivent être originales ou
copies certifiées conformes
à l'original.

N° 533/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION BENI
MELLAL KHENIFRA
DIRECTION
PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 01INV/2026/AZ
(Séance publique)

Le Lundi 02/03/2026 à
10H00 du matin, en séance
publique, il sera procédé
dans la salle des réunions
au siège de la Direction
Provinciale de l'Académie
Régionale de l'Éducation
et de Formation de Beni
Mellal-Khenifra à Azilal,
sis à avenue Hassan II à la
province d'Azilal, à l'ou-
verture des plis de l'appel
d'offre ouvert internatio-
nal N°01INV/2026/AZ,
ayant pour objet : " Tra-
vaux de fourniture et in-
stallation de support de
montage universel, réglable
plafonnier de vidéo-
projecteur aux

établissements pionniers
relevant de la Direction
Provinciale d'Azilal, en lot
unique".
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Vingt Cinq mille Di-
rhams (25 000,00).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 1 458
000,00 Dhs TTC (Un Mil-
lion Quatre Cent Cin-
quante HuitMille Dirhams
00 Centimes)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 et l'article 135
du décret n° 2-22-431 du
15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du Règle-
ment de Consultation.

N° 534/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
09/BG/T/2026

Le 19/02/2026 à
10Heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
vision du Budget, des
Marchés et des ressources
humaines de la Province
de Settat sis au quartier
administratif, Avenue
Hassan II, Settat à l'ou-
verture des plis relatif à l'ap-
pel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
relatif à l'Aménagement et
équipement à la salle de
conférence au siège de la
province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse: www.marches-
publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de trois mille dirhams
(3000,00dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de cent
soixante et un mille neuf
cent soixante-neuf di-
rhams et cinquante deux
centimes toutes taxes com-
prises (161.969,52 dhs
TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34du Décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

N° 535/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DISCUTATION

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Commune de Settat
Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations des travaux :

Année budgétaire 2026

N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSAGE	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME-JEI-UC-AE
1	Gros travaux de maintenance de voirie (lat) - Commune de Settat	Boulevards et rues de la ville de Settat	5 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
2	Gros travaux de maintenance de voirie (lat) - Commune de Settat	Boulevards et rues de la ville de Settat	10 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
3	Gros travaux de maintenance de voirie (lat) - Commune de Settat	Boulevards et rues de la ville de Settat	4 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
4	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs - Commune de Settat	Bâtiments administratifs de la commune de Settat	700 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
5	Travaux d'aménagement du terrain amorce - Commune de Settat	Terrain amorce - Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
6	Travaux d'aménagement des places publiques (fontaine) - Commune de Settat	Commune de Settat	400 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
7	Entretien courant de cimetières - Commune de Settat	Commune de Settat	140 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
8	Travaux d'aménagement des marchés de quartier - Commune de Settat	Commune de Settat	700 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
9	Travaux d'aménagement du marché de gros (pont bascule) - Commune de Settat	Marché de gros	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
10	Travaux d'aménagement des accès pour les PMR - Commune de Settat	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
11	L'entretien des réseaux d'éclairage public-1	Boulevards et rues de la ville de Settat	600 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
12	L'entretien des réseaux d'éclairage public	Boulevards et rues de la ville de Settat	3 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
13	Travaux de renouvellement des équipements d'éclairage public-commune de Settat	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
14	Travaux installation des poteaux, luminaires et câblage - Commune de Settat	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
16	Travaux de renouvellement de la signalisation routière (les rouges) - commune de Settat	Boulevards et rues de la ville de Settat	2 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
17	Travaux d'aménagement des espaces verts - Commune de Settat	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
18	Travaux d'aménagement des abattoirs communal - Commune de Settat	Abattoirs communal	5 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
19	Travaux d'aménagement de la bibliothèque communal - Commune de Settat	Bibliothèque communal	700 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
20	Travaux d'aménagement de l'exploratoire siège de la Commune de Settat	Siège de la Commune de Settat	600 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Gros travaux de maintenance de voirie - Commune de Settat	Commune de Settat
2	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs - Commune de Settat	Commune de Settat
3	Fourniture et installation des poteaux, luminaires et câblage - Commune de Settat	Commune de Settat
4	Entretien courant de cimetières Usuals - Commune de Settat	Commune de Settat
5	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs - Commune de Settat	Commune de Settat

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Gros travaux de maintenance de voirie - Commune de Settat	Commune de Settat
2	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs - Commune de Settat	Commune de Settat
3	Fourniture et installation des poteaux, luminaires et câblage - Commune de Settat	Commune de Settat
4	Entretien courant de cimetières Usuals - Commune de Settat	Commune de Settat
5	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs - Commune de Settat	Commune de Settat

b) Prestations des fournitures :

Année budgétaire 2026

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME-JEI-UC-AE
1	Travaux de signalisation : • achat de petit matériel de signalisation • achat des plaques des noms des rues	Commune de Settat	60 000,00 60 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat	800 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
3	Achat des grains et fleurs de plantation	Commune de Settat	10 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
4	Achat des engrais	Commune de Settat	20 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat	100 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat	60 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
7	Achat de peinture	Commune de Settat	150 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
8	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat	160 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
9	Acquisition de matériel et mobilier de bureau	Commune de Settat	500 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
10	Achat de fourniture pour matériel informatique	Commune de Settat	160 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
11	Acquisition de matériel informatique, logiciels et licence électronique	Commune de Settat	450 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	

12	Acquisition de matériel technique et matériel de l'audiovisuel	Commune de Settat	175 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat	500 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
14	Achat d'un bus pour transporter les joueurs	Commune de Settat	600 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
15	Achat des produits d'insecticides	Commune de Settat	80 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
16	Achat des produits de raticides	Commune de Settat	70 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
17	Acquisition des ambulances	Commune de Settat	500 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
18	Acquisition des fourgons mortuaires	Commune de Settat	500 000,00	A.O.S	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
19	Fourniture et installation du mobilier urbain, jeux de sport et jeux d'enfant au parc de loisirs de la commune de Settat	Espace vert rive gauche et jardin quartier Abattoirs	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
20	Achat des motifs décoratifs électriques à la commune de Settat	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	

Année budgétaire 2027

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	Travaux de signalisation : • achat de petit matériel de signalisation • achat des plaques des noms des rues	Commune de Settat
2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat
3	Achat des grains et fleurs de plantation	Commune de Settat
4	Achat des engrais	Commune de Settat
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat
7	Achat de grands matériels de jardinage (tondeuse, taille à haie...)	Commune de Settat
8	Achat des pompes pour puits	Commune de Settat
9	Achat de matériel pour eau et électricité	Commune de Settat
10	Achat de peinture	Commune de Settat
11	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat
12	Achat de mobilier de bureau	Commune de Settat
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat

Année budgétaire 2028

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	Travaux de signalisation : • achat de petit matériel de signalisation • achat des plaques des noms des rues	Commune de Settat
2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat
3	Achat des grains et fleurs de plantation	Commune de Settat
4	Achat des engrais	Commune de Settat
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat
7	Achat de grands matériels de jardinage (tondeuse, taille à haie...)	Commune de Settat
8	Achat des pompes pour puits	Commune de Settat
9	Achat de matériel pour eau et électricité	Commune de Settat
10	Achat de peinture	Commune de Settat
11	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat
12	Achat de mobilier de bureau	Commune de Settat
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat

c) Prestations de service :

Année budgétaire 2026

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME-JEI-UC-AE
1	L'étude technique sur les voies de la commune de Settat	Commune de Settat	7 200 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
2	Etude technique et consultation architecturale de piscine	Piscine Municipale	1 200 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
3	Maintenance de matériel informatique	Commune de Settat	30 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
4	Etude et assistance technique de centre commercial et de service	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
5	Mise à niveau de l'administration communale : mise en place d'un système informatique géographique	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
6	Archivage numérique	Commune de Settat	400 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
7	La réception et restitution	Commune de Settat	130 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
8	Etude technique et consultation architecturale du mouk Mabrouka	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accueil	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
11	L'étude technique de construction de la voie de contournement de la ville de Settat	Commune de Settat	800 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
12	L'étude technique de construction de la piscine communale (général civil et équipements)	Commune de Settat	800 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
13	Etude de restructuration du réseau et service de transport public urbain et étude de la faisabilité du scénario retenue	Commune de Settat	400 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
14	L'étude technique de construction de l'abattoir communal (général civil et équipements)	Commune de Settat	800 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
15	L'étude de recensement de la TNS - Commune de Settat	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
16	L'étude technique sur l'aménagement des ronds-points de la commune de Settat	Commune de Settat	600 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	
17	L'étude technique sur l'éclairage public de la commune de Settat	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.N	Du 05/02/2026 Au 31/12/2026	

18	L'étude technique sur l'aménagement des quartiers sous équipés de la commune de Settat	Commune de Settat	2 450 000,00	A.O.O.N	De 05/02/2026 Au 31/12/2026	
19	Entretien et maintenance (y compris pièces de rechange et main d'œuvre) des installations d'éclairage public de la ville de Settat	Commune de Settat	700 000,00	A.O.O.S	De 05/02/2026 Au 31/12/2026	Réservé
20	La location du grand parking y afférent de la ville de Settat	Commune de Settat	350 000,00	A.O.O.S	De 05/02/2026 Au 31/12/2026	
21	Organisation des journées de fantasia	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 05/02/2026 Au 31/12/2026	
22	La location des matériels des fêtes	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 05/02/2026 Au 31/12/2026	

Année budgétaire 2027		
N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	L'étude technique sur les voies de la commune de Settat	Commune de Settat

Année budgétaire 2028		
N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	L'étude technique sur les voies de la commune de Settat	Commune de Settat

N° 536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE EL BOROUJ
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert simplifié
N° 01/BOR/2026

Le 16/02/2026 à partir de 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 01/BOR/2026 pour : MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ADRESSAGE ET PLANS DE SIGNALISATION A LA VILLE D'EL BOROUJ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5 200,00 DHS (Cinq mille deux cents Dirhams)).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De: 264 000,00 DHS. (Deux cent soixante-quatre mille Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 538/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE EL BOROUJ
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert simplifié
N° 02/BOR/2026

Le 17/02/2026 à partir de 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 02/BOR/2026 pour : Location des engins pour réhabilitation décharge public au profit de la commune d'El borouj province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3900 ,00DHS (Trois mille Neuf cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE

DIRECTION EL FIDA MERS SULTAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ sur offre de prix N°1/2026

L'Objet : Achat d'équipements de foyer féminin el korea relevant de la direction de la jeunesse de la culture et de la communication El Fida mers sultan Casablanca en lot unique (Matériel et Mobilier de Bureau – Matériel de coiffure et Esthétique – Matériel de coupe et couture – Matériel Audio-visuel – Matériel Informatique – Matériel de Broderie – Matériel de cuisine)

Le 23/02/2026 A11 h du matin. Il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de jeunesse et de la culture et de la communication. Département jeunesse Préfecture des Arrondissements el Fida Mers sultan Boulevard Mohamed el hayani place sidi maarouf 1er Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 01/2026 pour objet ; Achat d'équipements de foyer féminin el korea relevant de la direction de la jeunesse de la culture et de la communication El Fida mers sultan Casablanca en lot unique (Matériel et Mobilier de Bureau – Matériel de coiffure et Esthétique – Matériel de coupe et couture – Matériel Audio-visuel - Matériel Informatique – Matériel de Broderie – Matériel de cuisine)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 934740,00 dhs (Neuf cent trente quatre mille sept cent quarante dirhams TTC)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de ;

15.000,00 (quinze Mille) dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 537/PA

la somme De: 196 560,00DHS. (Cent quatre-vingt-seize mille cinq cent soixante Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 539/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran
07H05 : Météo
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H10 : Amouddou
09H05 : Arroud
10H00 : ASSAYIDA AL HORRA
11H00 : Oussrati
12H00 : Bnat Si Taher
12H20 : Ana w yak
13H00 : Journal Télévisé
13H20 : Météo
13H30 : Waadi
14H00 : Journal Télévisé
14H20 : Journal Télévisé
14H40 : Al Malhoune
15H00 : Parlement
18H00 : Ana w Ganti
18H15 : Ana w Ganti
18H30 : Journal Télévisé

18H50 : AL MADI LA YA-MOUT
19H25 : Bnat Si Taher
19H40 : laflouka
19H50 : Ana w yak
20H30 : Journal Télévisé
21H20 : Météo
21H30 : YED EL HENNA
22H30 : Maroc Tech
23H30 : Journal Télévisé
23H20 : Météo
23H40 : Waadi
00H15 : AL MADI LA YA-MOUT
00H50 : Ichaa Mamlaka
01H50 : ASSAYIDA AL HORRA
02H50 : Documentaire amazigh
03H20 : Documentaire amazigh
04H00 : Ichaa Mamlaka
05H00 : Amouddou
06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX
Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE
CH'HIWAT BLADI
06:25:00 SABAHIYAT 2M
07:20:00 MAGAZINE
KIF AL HAL
07:50:00 : AL BARLAMANE
WA ANNASS
08:20:00 MAGAZINE
J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
09:25:00 : FEUILLETON
BAB LBHAR
09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUIMCHA
10:05:00 FEUILLETON
AL AMANA
10:45:00 MAGAZINE
KIF AL HAL
11:05:00 SABAHIYAT 2M
12:00:00 : AL BAHJA... TANI
12:35:00 : METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:25:00 FEUILLETON
AL AMANA

14:15:00 MAGAZINE
CAPSULE AHSANE PATISIER CELEBRITY
14:20:00 NEWS JOURNAL
AMAZIGH
14:30:00 C A P S U L E S
CHKOUN YISTATMAR
FMACHROU3I
14:35:00 FEUILLETON
BAB LBHAR
15:00:00 FEUILLETON
WA YABQA AL AMAL
16:30:00 SABAHIYAT 2M
17:25:00 DESSIN ANIME
MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA
17:40:00 DESSIN ANIME
ABTAL AL BIHAR
17:50:00 CH'HIWA MA3A CHOUIMCHA
17:55:00 POP UP
18:00:00 MAGAZINE
CAPSULE AHSANE PATISIER CELEBRITY
18:15:00 MAGAZINE
CAPSULES CHKOUN
YISTATMAR FMACH-

ROU3I
18:20:00 FEUILLETON
3AILTI
19:10:00 FEUILLETON
HADIK HYATI
20:00:00 : INFO SOIR
20:25:00 : METEO
20:30:00 : ECO NEWS
20:45:00 : AL MASSAIYA
21:15:00 : ECO NEWS
21:20:00 : METEO
21:25:00 FEUILLETON
ASSIR AL MADFOUNE
23:25:00 MAGAZINE
3AYNEK MIZANEK
00:20:00 FEUILLETON
3AILTI
01:10:00 FEUILLETON
AL AMANA
01:55:00 MAGAZINE
MAGAZINE
02:45:00 MAGAZINE
RACHID SHOW
04:05:00 MAGAZINE
AL KHOBARAE
04:55:00 FEUILLETON
HADIK HYATI

Personnes en situation de handicap

Entrée en service effective de la carte de réduction pour les voyages par train

L'Office national des chemins de fer (ONCF) a procédé, à compter de lundi, à la mise en service effective de la carte de réduction pour les voyages par train au profit des personnes en situation de handicap, a annoncé le Secrétariat d'Etat à l'insertion sociale.

Dans un communiqué, le Secrétariat d'Etat précise que cette carte permet aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux accompagnateurs des personnes malvoyantes, de bénéficier d'une réduction de 50% sur les prix des billets de train, conformément à l'accord de partenariat signé le 2 décembre dernier, entre le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, le Secrétariat d'Etat à l'insertion sociale et l'ONCF.

A ce jour, le Secrétariat d'Etat à l'insertion sociale a reçu 5.022 demandes de carte via la plateforme en ligne "IDMAJ", précise le communiqué, faisant savoir que 3.220 cartes ont été traitées et imprimées, outre la remise de 2.027 cartes aux centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap relevant de l'Entraide nationale dans les différentes provinces du Royaume, afin de les distribuer aux bénéficiaires concernés.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier de cette carte peuvent déposer



leur demande via la plateforme <https://idmaj-social.gov.ma/>, rappelle-t-on.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Secrétariat d'Etat à l'insertion sociale en vue de faciliter l'accès aux services pour les personnes en situation de handicap, pro-

mouvoir les principes d'équité et d'égalité des chances, et garantir leur intégration sociale et leur pleine participation à la société, conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, conclut le communiqué.

Fondation Mohammed V pour la solidarité

Lancement de la 3^{ème} phase du programme d'accompagnement des jeunes pour le développement des AGR à Souss-Massa

La Fondation Mohammed V pour la solidarité a annoncé le lancement de la troisième phase de son programme d'intégration économique destiné aux jeunes entrepreneurs issus de milieux défavorisés de la région de Souss-Massa.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'accompagnement des jeunes dans la création et le développement de micro-entreprises et d'activités génératrices de revenus (AGR) pour l'année 2026.

Ce programme est le fruit d'une collaboration entre la Fondation Mohammed V pour la solidarité, le ministère de l'Intégration économique, des Micro-entreprises, de l'Emploi et des Compétences, la région de Souss-Massa et l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier. L'objectif est de mettre en œuvre un programme global d'accompagnement des jeunes dans la région de Souss-Massa entre 2022 et 2026.

Ce programme vise à soutenir et à autonomiser les jeunes, hommes et femmes, issus de milieux sociaux vulnérables, afin qu'ils créent ou développent leurs micro-entreprises ou activités génératrices de revenus. Il contribue ainsi à la lutte contre la pauvreté, à la réduction du chômage et à la promotion de l'inclusion économique et sociale de ce groupe au sein du tissu économique régional.

Il s'adresse aux jeunes de la région de Souss-Massa qui souhaitent lancer ou développer leurs projets. Les candidats doivent être âgés de 22 à 45 ans, provenir de milieux sociaux vulnérables, avoir un projet de micro-entreprise ou une idée de projet générateur de revenus, ou travailler dans le secteur informel et justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de leur projet.

Les candidats doivent également posséder des qualifications entrepreneuriales, être en mesure de trouver un local commercial et d'obtenir les autorisations nécessaires à l'exploitation de leur activité si leur projet est accepté, et ne pas avoir déjà bénéficié de programmes similaires d'accompagnement de porteurs de projets.

En revanche, le programme exclut plusieurs projets, notamment les projets immobiliers, commerciaux et agricoles,

les projets de valorisation des produits locaux, l'élevage, les services paramédicaux, l'éducation préscolaire, et les projets susceptibles de menacer l'environnement.

Concernant les composantes du programme, les projets retenus bénéficient d'une contribution de la Fondation Mohammed V pour la solidarité au financement de leur coût total, par l'acquisition du matériel essentiel à leur mise en place ou à leur développement, hors transport. Le porteur de projet est responsable des frais de fonctionnement (fonds de roulement). Le programme comprend également des formations, un accompagnement avant et après le projet, un suivi et une évaluation.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 mars 2026.

Les jeunes hommes et femmes souhaitant bénéficier de ce programme doivent remplir le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante : (<https://tinyurl.com/yc4judww>).

Ce programme témoigne de l'engagement de différents partenaires institutionnels en faveur du soutien aux initiatives économiques des jeunes et de la promotion de l'entrepreneuriat, contribuant ainsi au développement économique et social durable de la région de Souss-Massa.



Sport

Finale de la CAN-2025

La FRMF décide d'interjeter appel des décisions du Jury disciplinaire de la CAF



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a décidé d'interjeter appel des décisions prises par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF), suite aux événements survenus lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations-2025 entre le Maroc et le Sénégal.

Dans un communiqué, publié mardi, la FRMF souligne avoir "pris acte des décisions du Jury disciplinaire de la CAF au sujet des événements ayant émaillé, le 18 janvier 2026, le match Sénégal-Maroc, comptant pour la finale de la 35ème CAN et qui ont été marqués par le retrait

de l'aire de jeu des joueurs et membres du staff de la sélection sénégalaise, ainsi que l'envahissement de la pelouse par les supporters sénégalais et les violentes échauffourées que cela a provoqué".

"Eu égard à la non-conformité de ces sanctions avec l'ampleur et la gravité des incidents survenus tel que mentionné dans le courrier officiel adressé par le président de la FRMF au président de la CAF, veillant à préserver tous les droits régis par le règlement, la FRMF a décidé d'interjeter appel de ces décisions prises par le Jury disciplinaire de la CAF", ajoute le communiqué.

El Kaabi, la pièce maîtresse que l'Olympiakos veut conserver

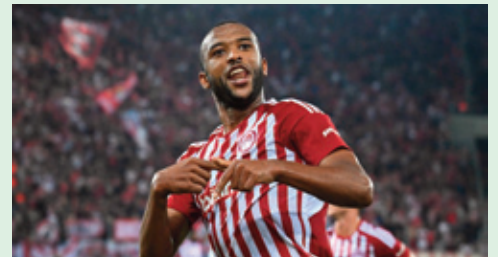
Indispensable dans le système de jeu de l'Olympiakos, Ayoub El Kaabi est plus que jamais au centre des réflexions de la direction. Le club grec travaille actuellement sur une stratégie claire: conserver son attaquant vedette au-delà de la saison en cours.

L'impact du buteur marocain s'est récemment fait ressentir lors des dernières rencontres, notamment lors du derby face à l'AEK Athènes. Son absence a mis en lumière certaines limites offensives de l'équipe, incapable de convertir ses temps forts en occasions franches. Un constat qui renforce l'idée, en interne, que le profil d'El Kaabi reste difficilement remplaçable.

Sur le plan sportif, l'attaquant marocain se rapprocherait d'un retour à la compétition. En parallèle, des discussions sont prévues avec les dirigeants afin d'aborder son avenir. Les échanges devraient porter sur une prolongation assortie de conditions revues à la hausse, à la hauteur de son statut et de son rendement.

Conscient de l'intérêt suscité par ses performances, aussi bien sur le marché grec qu'à l'étranger, l'Olympiakos entend se montrer convaincant. Une proposition financière significative serait à l'étude pour inciter l'attaquant à poursuivre son parcours au Pirée.

Recruté à l'été 2023 en provenance d'Al Sadd, Ayoub El Kaabi arrive au terme de son contrat en juin. Depuis son arrivée, il s'est illustré par une efficacité remarquable, cumulant 76 réalisations en 119 apparitions toutes compétitions confondues, des statistiques qui l'ont déjà inscrit parmi les références offensives du club ces dernières années.



Abdelaziz Laarraf, vice-président de la FRMT

La rencontre entre le Maroc et la Colombie, une occasion de consolider la présence du Royaume sur la scène mondiale du tennis



Le vice-président de la Fédération Royale marocaine de tennis (FRMT), Abdelaziz Laarraf, a affirmé, mardi à Casablanca, que la rencontre entre le Maroc et la Colombie comptant pour le barrage qualificatif au groupe mondial 1 de la Coupe Davis revêt une importance cruciale en cela qu'elle représente une occasion pour le Royaume de consolider sa présence sur la scène mondiale du tennis.

Intervenant lors d'une conférence sur cette rencontre qui aura lieu les 7 et 8 février au Club de tennis de l'Union Sportive Marocaine (USM), il a assuré que toutes les mesures logistiques ont été prises pour assurer le succès de cette compétition internationale de haute volée, notant que le choix de Casablanca confirme une nouvelle fois la capacité du Maroc à accueillir des compétitions internationales ainsi que la ferme détermination de redorer le blason du tennis national.

Pour sa part, le capitaine de l'équipe nationale, Hicham Arazi, a indiqué que tous les joueurs poursuivent leur préparation dans de

bonnes conditions avec l'ambition de décrocher leur ticket de qualification au groupe mondial 1 de la Coupe Davis, se disant confiant quant à la capacité de la sélection marocaine à relever le défi.

Et de souligner que cette rencontre revêt une importance toute particulière en cela qu'elle marque le retour officiel de cette prestigieuse compétition internationale au Maroc après une éclipse de plus de vingt ans.

En effet, ce retour de la Coupe Davis au Maroc marque bien plus qu'un simple événement au calendrier. Il réactive une mémoire collective encore vive chez les amateurs de tennis marocains. La dernière fois que Casablanca avait accueilli la compétition, en 2003, le public avait assisté à une victoire historique face à la Grande-Bretagne, dans un barrage resté comme l'un des grands moments dans les annales du tennis national.

La sélection marocaine s'était qualifiée pour ce barrage après avoir dominé les équipes du Zimbabwe (4-0) et de l'Afrique du Sud (4-1).

Coupe de France

Un quart de finale et un peu de réconfort pour l'OM



Pas vraiment guéri, tout au plus convalescent, l'OM s'est tout de même offert une respiration au milieu d'une période pénible en battant Rennes 3-0 mardi au Stade Vélodrome et en se qualifiant pour les quarts de finale de la Coupe de France.

Au bout d'un match qui a souvent été d'une grande pauvreté technique, la meilleure équipe a gagné, assez nettement, car si l'OM ne va pas très

fort, Rennes a semblé encore plus mal en point.

Pour Marseille, la Ligue des champions est terminée depuis le naufrage de Bruges il y a une semaine et rien ne sera facile en championnat, où ses poursuivants sont tout près et où ceux qui le précédent sont déjà loin.

Mais il reste donc la Coupe de France, devenue de facto un objectif prioritaire de la saison, même si elle l'est chaque année depuis 1989, date

du dernier sacre olympien dans l'épreuve.

Le succès de mardi, obtenu sans encaisser de but, une vraie rareté dans la saison marseillaise, offre donc aux hommes de Roberto De Zerbi un quart de finale et, peut-être surtout, un peu de relative sérénité avant d'aller défier le Paris SG dimanche dans la capitale.

Car après une semaine de stress et de grande confusion dans la foulée de l'élimination en Ligue des champions, les Marseillais pouvaient redouter un accueil très hostile au Vélodrome.

Ils ont finalement été reçus sous quelques sifflets et ont eu de la lecture avec de nombreuses banderoles déployées dans les deux virages (par exemple «Après la honte et le dégoût, Coupe de France obligatoire !!!» côté Nord). Mais l'atmosphère était loin d'être irrespirable.

Place au PSG

Surtout, l'équipe de De Zerbi a eu la bonne idée de commencer le match avec un but d'avance. Après à peine plus de 60 secondes en effet, Amine Gouiri a ouvert le score, servi par Timothy Weah après un immense cadeau de Quentin Merlin, un ancien de la maison (1-0, 2e).

L'OM aurait pu construire sur cette belle première pierre, mais très vite, quelques séquences cafouillées ont montré que même quand il mène,

l'OM n'est vraiment pas serein en ce moment.

Au bout du compte, seul Gouiri a encore inquiété Brice Samba (16e) avant la pause, mais Rennes n'a pas fait beaucoup plus, avec deux tentatives timides de Mousa al-Tamari quand l'équipe de Habib Beye s'est enfin décidée à monter d'un cran son massif 5-4-1.

L'idée de jeu rennaise était alors assez difficile à lire et les affaires bretonnes ne se sont pas arrangées au retour des vestiaires avec un copier-coller du début de match: au bout de 35 secondes de jeu, Mason Greenwood a en effet marqué le but du 2-0, servi par Gouiri au milieu d'une défense adverse au placement pire qu'approximatif (46e).

Pendant longtemps, la suite de la partie a alors été marquée côté marseillais par le souvenir tout frais du Paris FC, revenu samedi de 2-0 à 2-2 en dix minutes et quelques cadeaux olympiens.

Il fallait donc à Marseille un troisième but pour ne pas trop ressentir la peur de ces fins de matches sabotées et de ces victoires envolées, mais Gouiri a marqué le but tout fait offert par Greenwood (76e).

A la 83e minute, Pierre-Emerick Aubameyang n'a pas refusé la même offrande (3-0) et tout le Vélodrome a pu souffler. La crise attendra, place au Paris SG.

Coupe de la Ligue

Arsenal élimine Chelsea et retrouve Wembley, six ans après

Arsenal, déjà vainqueur 3-2 à l'aller, a remis le couvert à la maison dans une demi-finale retour de Coupe de la Ligue sans grand spectacle, mardi contre Chelsea (1-0), et atteint sa première finale depuis 2020.

Les Gunners, sans être flamboyants, ont trouvé la faille à la toute fin grâce à Kai Havertz (90e+7) quand leurs adversaires étaient partis à l'abandon, obligés de marquer pour obtenir une prolongation, au moins.

Ils tenteront de dépoussiérer leur armoire à trophées le 22 mars à Wembley, contre Manchester City ou Newcastle, six ans après le premier et dernier trophée majeur (en Coupe d'Angleterre) obtenu par Mikel Arteta.

"Au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons joué les premiers rôles en Premier League et été proches du but, mais cela n'a pas suffi. C'est pourquoi cette saison on a ce feu intérieur qui nous pousse à aller plus loin dans chaque compétition", a commenté le milieu Declan Rice au micro de ITV1.

L'actuel leader de la Premier League devait connaître hier s'il devra croiser le fer avec son actuel dauphin, Manchester City, habitué à ces sommets et en bonne position après avoir dominé Newcastle 2-0 à l'aller.

Mardi à l'Émirates, le derby en rouge et bleu a offert des coups tactiques, des échanges de coups, mais pas un très beau football de la part d'équipes pourtant peuplées de talents individuels à tous les étages.

Liam Rosenior innove

Chelsea et Liam Rosenior sont venus dans le nord de Londres avec une animation



inédite à cinq défenseurs, dont deux pistons (Cucurella et Gusto), et un avant-centre habituel en position d'ailier (Delap).

Ils ont aussi tenté de neutraliser l'arme numéro un d'Arsenal, à savoir les corners, en plaçant certains de leurs joueurs vers la ligne médiane pour forcer les défenseurs d'Arsenal à rester derrière.

Ces stratégies ont eu le mérite de contrarier le plan habituel des Gunners, incapables de se procurer la moindre occasion nette, si ce n'est sur une tête de Gabriel Reppoussée par Marc Cucurella (77e).

Mais les Blues, obligés de marquer pour se qualifier, n'ont pas non plus donné beaucoup de travail à Kepa, le deuxième gardien titularisé par Mikel Arteta en coupe.

Rosenior a lancé la cavalerie offensive

dans la dernière ligne droite, de l'ailier électrique Estevao au meneur dribbleur Cole Palmer, en passant par Alejandro Garnacho, celui qui avait rallumé la flamme bleue avec un doublé à l'aller.

Mais Arsenal avec sa défense de fer a contenu la menace et marqué le but libérateur en contre-attaque, à deux contre un, avec en finisseur Kai Havertz, un ancien de Chelsea. Cruel jusqu'au bout.

"Cela ne s'est pas passé comme nous le voulions ce soir, mais dans l'ensemble, que ce soit l'engagement des joueurs, l'intensité, les courses, les duels remportés, nous avons le sentiment d'avoir tenu tête à une équipe très forte physiquement. Nous devons simplement veiller à ce que cet échec n'affecte pas le reste de notre saison", a réagi Rosenior sur Sky Sports.

Guardiola ironise sur le supposé mercato dispendieux de Manchester City

L'entraîneur Pep Guardiola a assuré mardi que Manchester City a été seulement le septième club le plus dépensier en Premier League ces cinq dernières années, en réponse aux critiques liant les succès du club à l'argent dépensé.

"Je suis un peu triste et contrarié parce qu'en matière de dépenses nettes au cours des cinq dernières années, nous sommes septièmes en Premier League. Je veux être premier! Je ne comprends pas pourquoi le club ne dépense pas plus d'argent. Ça me rend un peu plus grincheux vis-à-vis d'eux", a-t-il ironisé en conférence de presse.

L'entraîneur réagissait à une question d'un journaliste évoquant un "consensus" autour du fait que Manchester City avait réalisé "probablement le meilleur mercato de tous les clubs en Premier League" cet hiver, avec l'arrivée de Marc Guéhi et Antoine Semenyo.

En une décennie à Manchester, Guardiola a notamment remporté six titres en championnat d'Angleterre (2018 et 2019, puis 2021 à 2024), deux en Coupe d'Angleterre, quatre en Coupe de la Ligue, ainsi que la Ligue des champions et la Supercoupe d'Europe en 2023.

Le club du Nord de l'Angleterre a été racheté en 2008 par le riche fonds d'investissement émirati Abu Dhabi United Group, ce qui lui a permis de réaliser des transferts d'envergure pendant les près de vingt ans écoulés.

"Nous avons gagné dans le passé parce que nous avons beaucoup dépensé, donc six équipes doivent désormais remporter la Premier League, la Ligue des champions et la Coupe d'Angleterre, car elles ont dépensé plus au cours des cinq dernières années", a-t-il lancé mardi, en disant s'appuyer sur des "faits" plutôt que des "opinions". "Bonne chance aux six équipes qui sont devant nous en ce qui concerne les dépenses nettes au cours des cinq dernières années, let's go! J'attends", a-t-il conclu.

Près de 4 cancers sur 10 dans le monde seraient évitables

Causés par le tabac, des infections, l'alcool ou encore la pollution de l'air, près de quatre cancers sur dix dans le monde seraient évitables, selon une estimation de l'agence contre le cancer (Circ) de l'Organisation mondiale de la santé, dévoilée mardi et incitant à améliorer la prévention.

Cette étude, publiée dans Nature à la veille de la Journée mondiale contre le cancer, estime que 37,8% des nouveaux cas de cancer identifiés en 2022, soit environ 7,1 millions de cas, étaient liés à des causes évitables.

Si l'importance des risques évitables est souvent rappelée par les spécialistes de santé publique et d'oncologie, ce travail cherche à mieux mesurer l'impact de ces facteurs sur la survie des cancers, là où d'autres se focalisaient surtout sur la mortalité.

La dernière édition du "fardeau global des maladies" de l'OMS estimait ainsi qu'environ 44% des morts du cancer dans le monde étaient imputables à des risques évitables, mais n'intégrait pas les agents infectieux, pointent les scientifiques dans Nature.

Ils ont examiné pour leur part 30 facteurs de risques évitables, dont le tabac, l'alcool, un indice de masse corporelle élevé, l'inactivité physique, la pollution de l'air, les rayons ultraviolets et, pour la première fois, neuf infections cancéreuses.

Après l'exploitation de données sur 185 pays et 36 types de cancer, l'étude pointe le tabac comme principale cause évitable de cancer à l'échelle mondiale, responsable de 15% des nouveaux cas, devant des infections (10%) et la consommation d'alcool (3%).

Près de la moitié des cancers



évitable dans le monde chez les hommes et les femmes sont concentrés sur trois familles de cancers: poumon, estomac, col de l'utérus.

Les cancers du poumon sont principalement liés au tabagisme et à la pollution de l'air, ceux de

l'estomac largement attribuables à une infection à Helicobacter pylori, ceux du col de l'utérus majoritairement causés par le papillomavirus humain (HPV).

Il existe cependant d'importantes différences entre hommes et femmes, mais aussi entre ré-

gions du globe.

La proportion de cancers évitables est ainsi bien supérieure chez les hommes que chez les femmes: 45% des nouveaux cas de cancer pour les premiers en 2022, 30% pour les secondes.

Chez les hommes, dans le monde entier, le tabagisme représentait environ 23% des nouveaux cas de cancer, devant les infections (9%) et l'alcool (4%). Parmi les femmes, les infections totalisaient 11% des nouveaux cas, devant le tabagisme (6%) et un indice de masse corporelle élevé (3%).

A travers la planète, chez les femmes, les cancers évitables variaient de 24% des nouveaux cas en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest à 38% en Afrique subsaharienne. Chez les hommes, le fardeau le plus élevé était en Asie de l'Est (57%), le plus faible en Amérique latine et aux Caraïbes (28%).

Recette

Soupe courgette carotte



Les ingrédients :

3 courgettes
3 carottes
1 tablette de bouillon de volaille
1 petit oignon
1 noix de beurre
Sel, poivre

Préparation :

Étape 1 : Pelez les courgettes et les carottes, rincez-les et coupez-les en rondelles.

Étape 2 : Faites chauffer le beurre dans une grande casserole et faites suer l'oignon pelé et émincé.

Étape 3 : Ajoutez les carottes et les courgettes.

Étape 4 : Ajoutez ensuite la tablette de bouillon émiettée, salez, poivrez, couvrez d'eau à hauteur et portez à ébullition.

Étape 5 : Baissez le feu et laissez cuire 20 minutes.

Étape 6 : Mixez et servez bien chaud. (Au moment de mixer, vous pouvez ajouter 5 cl de crème fraîche.)

Le "défunt" rend visite à sa famille... deux semaines après ses funérailles

Ses papiers d'identité ayant été retrouvés sur le corps d'un homme victime d'une mort violente, un Thaïlandais de 48 ans a été déclaré décédé. Ses proches ont procédé à son inhumation. Le « défunt » est réapparu deux semaines plus tard, en pleine forme.

Aux yeux des autorités et de l'administration locale, l'homme était décédé d'une mort violente. L'identité de la victime avait été établie par les papiers d'identité retrouvés sur elle. Le corps avait été remis à sa famille. Le visage étant particulièrement défiguré, celle-ci ne s'était pas aperçue de la méprise en cours...

Les obsèques de Sengkhom Wisetpan ont ainsi été célébrées le 9 janvier dernier.

Choc total deux semaines plus tard lorsque le « défunt » frappe à la porte de sa sœur. Dès lors, deux hypothèses possibles : un « miracle » ou une erreur administrative. La seconde option ne tardera pas à être validée : la famille avait enterré la mauvaise personne.

« Je n'ai jamais vu ça auparavant, je suis choqué, confie le secouriste Sorawit Photikul. Lors de l'examen d'un corps, les autorités se basent souvent sur les documents officiels trouvés sur les lieux, ce qui peut entraîner des erreurs ».



La confusion étant manifeste, le corps enterré a été exhumé. Les investigations ont finalement montré qu'il s'agissait de celui d'un collègue de Sengkhom Wisetpan, qui avait exactement le même âge que lui. « La victime a peut-être été agressée ou impliquée dans un grave accident qui a blessé son visage, rendant l'identification difficile et obligeant les autorités à se fier aux documents, ce qui a conduit à la confusion », précise le secouriste.

Pour l'heure, les raisons qui expliquent pourquoi le défunt portait sur lui les papiers d'identité d'un autre n'ont pas été établies.